

Société ACTE VIE

RAPPORT ANNUEL 2021

ACTE VIE

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 097 961 € 343 030 748 RCS Strasbourg Société régie par le Code des assurances Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Capitalisation

www.groupe-cam.com

Siège social

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE 14 AVENUE DE L'EUROPE 67300 SCHILTIGHEIM 03 88 37 69 00 assur@groupe-cam.com

Adresse postale: CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 juin 2022

EXERCICE 2021

présenté par M. Franck FAVRE, Président du Conseil de Surveillance

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre Société au cours de l'exercice 2021, clos au 31 décembre 2021, et vous soumettre :

- ⇒ le bilan
- ⇒ le compte de résultat
- ⇒ l'annexe

ainsi que les états ministériels que nous sommes tenus de joindre à notre rapport.

Ces documents ont été élaborés dans le cadre du plan comptable de l'assurance instauré par le décret n° 94481 du 8 juin 1994 et ses arrêtés d'application.

Ce rapport est établi conformément aux dispositions du code de commerce et du code des assurances.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.



1. INFORMATIONS SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ

1.1. ENVIRONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ EN 2021

1.1.1. L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'année 2021 a été à nouveau rythmée par la crise sanitaire liée au COVID-19.

En cette fin d'année 2021, après la Chine et les États-Unis, les pays européens ont à peu près retrouvé leur niveau de production antérieur à la crise sanitaire. Cependant, aucune région du monde n'a atteint le niveau de PIB permettant d'éviter une perte de revenu définitive qui pourrait peser sur le futur

La réaction intense et généralisée des politiques budgétaires et monétaires a permis d'atténuer les effets de la crise et d'accélérer le rebond mais laisse un déséquilibre budgétaire profond des comptes publics et des bilans des banques centrales.

Par ailleurs, le redémarrage vigoureux de la demande face à une offre encore contrainte a nettement déséquilibré les marchés des biens et entraîné un emballement des prix. La phase actuelle d'accélération de l'inflation fait peser une menace supplémentaire sur le régime de croissance en sortie de crise sanitaire.

La croissance exceptionnelle enregistrée en 2021 est un rattrapage par nature temporaire. Elle n'implique pas une reprise certaine. Au contraire, elle conduirait un peu partout dans le monde à un ralentissement de la dépense en 2022. En conséquence, la croissance mondiale reviendrait à 4,1% en 2022 puis 3% en 2023, après 5,8% en 2021. La croissance française reviendrait à 3,7% en 2022 et à 0,7 % en 2023, après 7% en 2021.

Le quatrième trimestre 2021 a été contrasté en zone euro. L'économie espagnole, parmi les plus affectées par la pandémie, a nettement progressé mais reste largement en deçà de son niveau d'avant-crise. Le PIB allemand a quant à lui reculé sous l'effet notamment de la dégradation de la situation sanitaire et de la persistance de problèmes d'approvisionnement particulièrement sensibles dans l'industrie allemande. Enfin, les économies italienne et française ont progressé à peu près au même rythme.

Les récents événements géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine risquent de contrarier les prévisions économiques et financières avec un impact sur le prix de l'énergie, des matières premières et la croissance des pays européens en 2022.

1.1.2. L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Parmi les quatre grands pays de la zone euro, seule la France a dépassé, et assez nettement, son niveau d'activité du quatrième trimestre 2019 même si le PIB français n'a toutefois pas retrouvé le niveau qu'il aurait atteint s'il avait prolongé sa trajectoire d'avant crise ; le PIB français avait baissé plus que la moyenne européenne en 2020. Dans le même mouvement, l'emploi salarié privé – qui, à la faveur du recours massif à l'activité partielle, avait beaucoup moins baissé que le PIB – dépasse fin 2021 de 1,5 % (soit environ 300 000 emplois) son niveau de la fin 2019.

L'empreinte sectorielle de la crise reste forte, marquant les secteurs qui continuent de pâtir de la situation sanitaire (hébergement-restauration par exemple) ou bien de problèmes d'approvisionnement (dans l'industrie manufacturière et en particulier l'automobile, avec toutefois un net rebond de la production française dans ce secteur en novembre et décembre 2021). Les services informatiques ont quant à eux poursuivi leur nette progression, du fait du dynamisme de l'investissement numérique des entreprises françaises.

En moyenne sur l'année 2021, le PIB a augmenté de 7,0% après -8,0% en 2020. Le niveau moyen du PIB en 2021 se situe ainsi 1,6% en deçà de son niveau moyen de 2019.

À la fin du troisième trimestre 2021, la dette publique exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), s'est établie à 116,3% contre 115,7% à fin 2020 et 98,1% à fin 2019.

Le déficit public représente environ de 7% du PIB (9,2% en 2020).

Sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 2,8% (1,6% en moyenne annuelle). Les prix du tabac sont restés stables. Les prix de l'alimentation ont augmenté de 1,4% (dont 3,3% pour les produits frais). Ceux de l'énergie ont bondi de 18,5% (dont 22,6% pour les produits pétroliers) – les récents événements géopolitique entre la Russie et l'Ukraine ont fait dépasser les 110\$ au prix du baril de Brent soit +40\$ en deux mois. Les prix des services ont augmenté de 1,8% (dont +6,2% pour les transports et +3,1% pour les communications). Les produits manufacturés ont progressé de 1,2% (dont 3,2% pour l'habillement).

Au quatrième trimestre 2021, le nombre de chômeurs au sens du BIT a atteint 2,2 millions de personnes en France (hors Mayotte), à son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire.

Le CAC40 a connu une progression constante sur l'année 2021 pour atteindre 7 153 points à fin décembre, soit +28,85% sur un an. Les récents événements entre la Russie et l'Ukraine ont interrompu cette tendance et les marchés, inquiets des conséquences économiques et militaires du conflit, ont chuté. Le CAC40 a terminé le mois de février à 6 658 points (-6,91% depuis le 1^{er} janvier).

Les taux longs sont passés de -0,26% à fin décembre 2020 à +0,07% à fin 2021, avec une pointe à +0,23% à fin octobre. Les taux courts ont à nouveau été négatifs toute l'année avec un plus bas de -0,492% en décembre.

En 2021, plus d'un million d'entreprises ont été créées en France, soit 16,7% de plus qu'en 2020, en raison du niveau particulièrement bas des créations pendant le premier confinement en 2020. Les immatriculations de micro-entrepreneurs ont augmenté de 16,5%. La progression des créations de sociétés (+24,6%) a été plus forte que celle des entreprises individuelles classiques – hors micro entreprises – avec +3,6%. Les deux secteurs contribuant le plus à la hausse globale sont les activités de service (+32%) et l'industrie (+26%). La construction affiche +11%.

C'est en Lorraine que les créations d'entreprises ont été les plus fortes avec +20% contre +18,7% en Alsace-Franche-Comté.

En 2021, le nombre de défaillances d'entreprises sur un an est en recul de 29,8 %, cette tendance s'observant plus fortement dans certains secteurs (Hébergement-restauration, Commerce-réparation

automobile, Transport-Industrie-Construction) que dans d'autres (Information et communication, Activités financières et d'assurance, activités financières et assurance, autres services). Ce sont les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche avec -7,3% et Activités immobilières avec – 5% qui sont les plus concernés par les défaillances.

Si l'on rapporte le chiffre à fin décembre 2021 au nombre de défaillances enregistré sur un an à fin décembre 2019, période entièrement antérieure à la Covid-19, le recul des défaillances est encore plus marqué, avec une baisse de 46,8%.

Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien – une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise – les chiffres de défaillances de 2021 restent inférieurs à ceux observés en 2019 et 2020. Il n'y a donc à ce stade aucun signe d'une reprise des défaillances ou d'une vague de faillites à venir.

1.1.3. LE BTP

Le secteur du bâtiment a connu une hausse d'activité de 12% en volume en 2021, dont +24% dans la construction de logements neufs, +15,7% dans la construction de locaux et +6,1% dans la rénovation, les progressions les plus fortes étant observées dans les activités qui avaient le plus baissé en 2020.

Au total en 2021 et en données brutes, 471 000 logements ont été autorisés à la construction et 386 600 ont été mis en chantier, progression (respectivement +18,9% et +10,7%). La variation des autorisations est de +4,6% par rapport à 2019 (avec une baisse de 3,1% pour les logements collectifs) et celle des logements commencés de -0,2% (où seuls les logements individuels purs progressent de 4,2%).

Sur le secteur d'activité de la CAM btp, où le nombre de logements autorisés a augmenté de 24,9%, les départements de Franche-Comté sont stables, en Alsace le nombre progresse de 26,1% et de 33,3% en Lorraine. Par rapport à 2019, la progression globale est de +15,9% dont +29% pour les logements individuels groupés.

En matière de logements commencés, la hausse sur l'ensemble du secteur est de 15,1% dont +24,6% en Lorraine, +3,5% en Franche-Comté et +11,3% en Alsace. Par rapport à 2019, l'ensemble des types de logements progresse de 8,5% (+9,7% pour les logements individuels purs, +8,3% pour les logements individuels groupés et +13,4% pour les logements collectifs).

Au cours de l'année 2021, 116 714 logements neufs ont été réservés en France métropolitaine, soit 15% de plus qu'en 2020 mais -11% par rapport à 2019 (soit 14 400 réservations en moins). Dans le même temps, avec 104 477 mises en vente, l'offre s'est développée un peu plus fortement (+21%) mais -8,8% par rapport à 2019.

Au troisième trimestre 2021, seules les régions Centre-Val de Loire et Grand Est ont une dynamique positive sur la demande et l'offre de logements par rapport au troisième trimestre 2020. Les réservations baissent dans toutes les autres régions. Les mises en vente s'accroissent fortement dans les régions Occitanie (+74,6%), Centre-Val de Loire (+72,9%), Île-de-France (+33,3%) et Nouvelle-Aquitaine (+27,8%). À l'inverse, elles se contractent dans les régions Corse (-31,4%), Auvergne-Rhône-Alpes (-22,4%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-20,7%).

Le prix moyen au mètre carré des appartements neufs vendus au cours du trimestre augmente dans toutes les régions. La croissance du prix moyen varie de + 0,5% en Nouvelle-Aquitaine à + 9,3% en Centre-Val de Loire, par rapport au troisième trimestre 2020.

Durant l'année 2021, avec 38,0 millions de m², les autorisations à la construction de locaux non résidentiels ont augmenté de 12% par rapport à l'année précédente et ont baissé de 9,6% par rapport à 2019.

Les entrepôts connaissent la progression la plus remarquable (+30,9%), suivis par les bâtiments industriels (+22,3%) et les locaux artisanaux (+18,5%). Hormis les bureaux qui baissent de 2,9%, les autres secteurs progressent dans une moindre mesure: commerce (+6%), services publics ou d'intérêt collectif (+11,8%), l'hébergement hôtelier (+2,5%) et les exploitations agricoles et forestières (+3,7%). Par rapport à 2019, seuls l'artisanat et les bâtiments commerciaux ont progressé (respectivement +5,8% et +2,75%).

Sur le secteur de la CAM btp, la hausse de l'ensemble des types de locaux est de 36,9%, dont +52,8% pour l'Alsace, +34,2% pour la Lorraine et +6,9% pour la Franche-Comté. C'est en matière d'hébergement hôtelier, de bureaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels que se situent les augmentations les plus fortes (+44,7%, +73,2%, +34,4% et +139,6%). Par rapport à 2019, seuls les

locaux commerciaux sont en baisse avec -10,1% et les bâtiments industriels sont en augmentation de 58,25%.

La surface des locaux commencés en 2021 s'est élevée à 25,08 millions de m² (+5,32% par rapport à 2020 et -11,8% par rapport à 2019). Cinq secteurs progressent (bureaux +19,1%, commerces +18,6%, artisanat +16,5%, bâtiments industriels +17,8% et services publics +10,6%). Les autres sont en baisse (hébergement hôtelier -0,2%, exploitations agricoles et forestières -11,5% et entrepôts -1,6%). Par rapport à 2019, seul l'artisanat est en progression avec +1,9%.

Sur le secteur de la CAM btp, la hausse globale est de +41,1%. Les hausses les plus fortes se situent au niveau de l'hébergement hôtelier (+215,8%) et des bâtiments industriels (+128,2%). Seules les exploitations agricoles ou forestières sont en baisse avec -3,1%. Par rapport à 2019, c'est au niveau des bureaux et des bâtiments industriels que se situent les baisses avec respectivement -6,6% et -20,3%. L'augmentation la plus importante concerne les entrepôts avec +26,8%.

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 6,7% au quatrième trimestre 2021. La hausse des prix sur un an est également plus importante pour les travaux dans le secteur non résidentiel (+7,3%) que dans le secteur résidentiel (+6,3%).

Les prix dans les autres travaux d'installation repartent à la hausse (+0,6% sur un an).

Dans les autres secteurs, les prix accélèrent : la hausse est marquée dans les travaux de menuiserie (+11,5%), de couverture (+10,2%), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+6,7%), d'installation électrique (+6,3%), de plâtrerie (+6,2%), dans les autres travaux de construction spécialisés (+5,3%), de revêtement des sols et des murs (+3,7%) et dans les travaux de peinture et de vitrerie (+2,7%).

Malgré une activité encore fragile, l'emploi du bâtiment progresse fortement en 2021. Environ 60 000 postes ont été créés (en solde net) par rapport à 2019, y compris intérim en équivalent-emplois à temps plein. Il s'agit toutefois pour les deux-tiers d'effectifs salariés, le plus souvent en CDI. Le paradoxe s'explique pour partie par des plans de charge s'étalant assez loin sur 2022, mais aussi par une perte de productivité liée aux problèmes d'approvisionnement. Il s'explique sans doute également par un retour partiel en France des travailleurs étrangers qui s'y trouvaient avant-crise.

Dans les Travaux Publics, les travaux réalisés à fin décembre s'établissent en recul par rapport à 2020 (-3,4%), à un niveau nettement dégradé en comparaison de 2019 (-7,6%). Si l'activité avait rebondi sur la première partie de l'année, elle s'inscrit en baisse de -10,0% au 2nd semestre en comparaison du 1er semestre. L'année se clôture ainsi sur un bilan mitigé avec, certes un rebond des travaux réalisés de près de +10% par rapport à 2020, mais un niveau d'activité toujours éloigné de celui d'avant crise (-3,8%).

Les prises de commandes du mois de décembre, en chute de -19,1% par rapport à 2020, renforcent une tendance à la dégradation enregistrée depuis le début de l'année. En cumul depuis janvier, les prises de commandes s'établissent en baisse de respectivement -7,5% et -19,6% par rapport à 2020 et 2019.

A cela s'ajoutent les contraintes d'approvisionnement sur certains produits et les fortes hausses de coûts de production qui pèsent sur la trésorerie des entreprises.

Si l'emploi permanent reste préservé (+1,5% en cumul depuis le début d'année par rapport à 2020), les effectifs plafonnent depuis quelques mois (-0,2% au second semestre par rapport au premier semestre). Parallèlement, la problématique du manque de main d'œuvre revient à ses plus hauts niveaux historiques, témoignant d'un manque de candidats qui contraint l'activité des entreprises du secteur.

Le secteur de la construction a affiché une hausse des créations d'entreprises en 2021 de 10,9% dont +5,2% pour les micro entreprises. Par rapport à 2019, la progression de toutes formes d'entreprises est de 12% dont +15,1% pour les micro entreprises.

La baisse des défaillances du secteur est affichée à -31,6% par rapport à 2020 et -49,9% par rapport à 2019.

Les indices d'évolution du coût de la construction ont augmenté de 6,59% pour l'indice FFB à fin décembre 2021, +5,57% pour l'indice BT01 et +8,49% pour l'indice TP01, ces deux derniers étant observés à fin novembre 2021. Sur un an, l'ICC augmente de 5,07% à fin décembre 2021.

1.1.4. L'ASSURANCE

1.1.4.1. Les assurances de personnes

Le chiffre d'affaires en assurance vie et capitalisation a augmenté de 30% pour un total de 151,1 milliards d'euros, dont 58,5 milliards en UC (+44% par rapport à 2020). Pour rappel, en 2020, la diminution avait été de 20%.

Les prestations ont progressé de 7%. La collecte nette est positive de 26,1 milliards d'euros, soit une hausse de 23,7 milliards (après -24,3 milliards en 2020).

Les encours s'élèvent à 1 876 milliards d'euros contre 1 796 milliards en 2020 (+4%).

En maladie et accidents corporels, les cotisations ont augmenté de 4% pour s'établir à 26,5 milliards d'euros, dont 14,2 milliards en frais de santé (+3%) et 12,3 milliards en prévoyance (+6%).

1.1.4.2. La gestion financière et les placements

À fin décembre 2021, l'encours de placements financiers des assureurs a atteint 2 742,1 milliards d'euros dont 280,3 Md€ pour les assureurs non vie et 2 461,8 Md€ pour les assureurs vie. Le volume total des placements progresse de 78,2 Md€, en augmentation de 2,9% par rapport à 2020.

Les placements en UC progressent de +16,8% contre +7,7% pour les placements des assureurs non-vie et -0,7% pour les placements des assureurs vie hors UC.

À fin 2021, 30,5 milliards d'euros étaient placés en capital investissement, en hausse de +34% sur un an. Par ailleurs, 7,3 milliards d'euros étaient investis dans les fonds labellisés « Relance », en hausse de +22%. Enfin, les fonds Finance Durable (ISR, GreenFin ou Finansol) atteignent 205,4 milliards d'euros, en hausse de +17%.

Après mise en transparence des OPC, ils étaient répartis pour

- 55,42% en obligations dont 23,75% d'obligation d'entreprises et 25,64% de fonds souverains, soit -4,15 points par rapport à fin 2020 ;
- 18,49% en actions dont 8,03% en titres vifs et 7,93% en fonds actions, soit +2,53 points par rapport à fin 2020;
- 7,47% en actifs immobiliers dont 3,72% en direct et 3,75% en fonds, soit +0,33 points par rapport à fin 2020;
- 2,05% en actifs monétaires dont 2,05% en trésorerie et dépôts et 3,58% en fonds, soit 0,14 points par rapport à fin 2020 ;
- 16,57% en autres actifs (titres structurés 2,10%, fonds à allocation d'actifs 5,74%, prêts 1,47%, fonds alternatifs 0,47%, Fonds de capital-investissement 1,05%, fonds d'infrastructure 0,72%, autres placements et fonds 1,43%) soit +1,68 points par rapport à 2020.

Les proportions d'actifs varient fortement en fonction de la spécialité de l'assureur. Ainsi, les assureurs non vie privilégient les actifs risqués (30,76% d'actions, 45,96% d'obligations, 8,81% d'immobilier, 7,51% de monétaire et 9,07% d'autres placements), quand les assureurs vie restent sur des valeurs moins risquées (10,29% d'actions, 68,46% d'obligations, 6,45% d'immobilier, 5,64% de monétaire et 12,83% d'autres placements).

1.2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.2.1. LE TRAITEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

1.2.1.1. Le maintien du télétravail

La situation de pandémie née en 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 avec 3 vagues successives (mars, juillet, novembre). Celle de mars s'est accompagnée d'un troisième confinement général durant tout le mois d'avril ainsi que de couvre-feux.

Le télétravail est resté privilégié pour les emplois le permettant.

1.2.1.2. L'accompagnement des courtiers et clients

En 2020, ACTE vie en sa qualité de membre de la Fédération Française de l'Assurance a mis en œuvre les engagements pris par l'ensemble des assureurs adhérents et a en outre fait bénéficier ses clients de mesures concertées au sein de la SGAM btp.

Durant l'état d'urgence sanitaire et ses différentes phases, ACTE vie avait appliqué les mesures suivantes :

- Adaptation des garanties d'assurance :
- Suspension des procédures de recouvrement
- Non majoration des primes d'assurance en cas de non déclaration des assiettes

Compte tenu des mesures décrites ci-après, ACTE vie n'a pas noté de manque à gagner supplémentaire du fait de cette absence de majoration, ni en 2020, ni en 2021.

1.2.2. ACTIVITÉ COMMERCIALE

La structure commerciale courtage d'ACTE vie a connu peu d'évolutions en 2021. Elle est toujours composée d'un inspecteur et de deux assistantes.

Pour la partie réseau direct distribuant les produits de la SMAvie, à la clôture de l'exercice, la structure commerciale d'ACTE vie est composée de deux conseillers en assurances de personnes accompagnés de trois assistantes.

L'effectif affecté à l'activité d'ACTE vie au 31/12/2021, y compris l'actuaire vie, s'élève ainsi à 11 personnes contre 12 en 2020.

En 2021, ACTE vie est toujours co-assureur du contrat d'épargne individuelle en unités de compte élaboré au cours des années 90 avec AGF VIE devenue depuis ALLIANZ VIE en 2009. Il s'agit du produit MYKERINOS I. Il n'y a plus d'affaires nouvelles pour ce contrat.

ACTE vie continue de commercialiser des produits individuels de sa gamme propre : contrat décès (LOUKSOR), contrat décès-emprunteurs (GUIZEH, PRIVILEGE), contrat multirisques assurances de personnes (MPI), et contrats de prévoyance collective, dans le cadre d'un dispositif de réassurance limitant fortement la part de conservation du risque. Un contrat de prévoyance Madelin a été souscrit par l'association Hodeva pour être proposé à des TNS via un courtier grossiste.

Pour 2021, compte tenu des d'effectifs commerciaux en début d'année, l'objectif assigné à l'équipe commerciale était la réalisation d'un volume brut d'affaires nouvelles de 16,97M€ contre 17,92M€ en 2020.

Ce montant correspond à la valeur annualisée des affaires souscrites. Les contrats en coassurance avec nos partenaires sont comptés pour leur valeur totale. Sont comprises également dans cet objectif, les affaires réalisées pour le compte de partenaires extérieurs qui donnent lieu à versement de commissions à ACTE vie mais n'alimentent pas son chiffre d'affaires. Les plus significatifs sont les partenariats avec la Mutuelle Générale de la Distribution par lequel ACTE vie via son réseau de courtiers lui apporte des contrats Collectifs Frais de Soins, et avec la SMAvie. Les contrats Frais de soins sont majoritairement accompagnés de contrats de Prévoyance Collective assurés par ACTE vie.

Les affaires nouvelles ressortent à 14,85M€ soit 87,55% de l'objectif fixé (contre 13,34M€ en 2020 et 74,5% de l'objectif), dont une part importante réalisée en Frais de Santé en cours d'année dans le cadre du partenariat avec la MGD. A noter que l'objectif des conseillers commercialisant les contrats de la SMAVIE (10,32M€) est basé sur un effectif théorique de 7 commerciaux.

La répartition des affaires réalisées en 2021 par vecteur de distribution est la suivante :

		en K€				
		Réseau		TOTAL 2021	Pannal 2020	
	Courtage	CAM btp	Hodeva	101AL 2021	Rappel 2020	
Affaires directes	768,55	0,93	2 106,50	2 875,98	993,65	
Coassurances	0,00	0,00	-	0	0	
Partenariat santé	7 100,02	2,51	-	7 102,53	6 787,70	
 Risques sociaux pour le compte de ACTE iard et CAM btp 	0,00	16,42	-	16,42	0,00	
Partenariat SMAvie BTP	0,00	4 858,15	-	4 858,15	5 563,22	
PRODUCTION TOTALE	7 868,57	4 878,01	2 106,50	14 853,08	13 344,57	

Le partenariat avec le courtier grossiste HODEVA sur la gamme prévoyance TNS démontre une forte progression de son activité (+341,11% entre 2021 et 2020).

L'analyse de l'ensemble de l'activité d'ACTE vie est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Chiffre d'affaires MGD	<u>(a)</u>	2021	2020	∆ en %
 Primes émises santé 		33,80	31,76	+6,41
	Commissions de distribution perçues	0,40	0,41	-0,64
Chiffre d'affaires SMA	vie (b)			
 Versements initiaux et con 	nplémentaires	4,84	5,54	-12,45
* épargne individuelle		0,46	0,26	+80,15
* épargne collective		4,38	5,28	-16,97
 Prévoyance individuelle 		0,01	0,03	-57,68
TOTAL		4,86	5,56	-12,67
	Commissions de distribution perçues	0,20	0,24	-15,48
Chiffre d'affaires ACTI	<u> </u>			
 Portefeuille 		11,08	8,67	+27,88
 Affaires Nouvelles de l'ann l'exercice 	r man do r tour ondo do r anno de proto do mo de ayam prio direct dans		0,43	+86,46
 Affaires Nouvelles résiliées 	Affaires Nouvelles résiliées dans l'exercice		0,07	+155,08
 Résiliations sur le portefeu 	Résiliations sur le portefeuille antérieur à l'exercice			-32,53
Sous-total affaires directes			10,30	+24,52
 Coassurance SAFBTP 		0,01	0,01	+12,09
 Coassurance épargne ALL 	IANZ VIE	0,02	0,02	-11,21
Sous-total coassurances vie		0,03	0,03	-6,08
 Coassurance prévoyance 	ACTE iard	0,06	0,06	+2,54
 Coassurance prévoyance 	CAM btp	0,10	0,10	+2,42
 Coassurance Licenciemen 	t CAM btp et ACTE iard	0,14	0,17	-19,30
Sous-total coassurances no	n vie	0,30	0,33	-8,90
	Commissions de distribution perçues	0,02	0,03	-18,22
TOTAL ACTE VIE	13,15	10,66	+23,42	
CHIFFRE D'AFFA	RES GLOBAL (a + b + c)	51,81	47,96	+7,98
-	otal commissions de distribution perçues	0,63	0,67	-6,62

L'activité pour le compte de la MGD affiche une hausse significative du chiffre d'affaires liée à des affaires nouvelles d'un niveau supérieur aux objectifs et à moins de résiliations du fait de l'assureur. Le taux de commissions moyen a baissé mi 2019 d'un commun accord entre l'assureur et le distributeur afin de limiter les pertes techniques de l'assureur. Les intermédiaires ont également la possibilité de baisser leur niveau de rémunération contrat par contrat. Le taux de commissions moyen se situe en 2021 à 1,19% contre 1,28% en 2020.

La répartition du chiffre d'affaires direct de la société en% est la suivante :

		Branche d'activité	2021	2020
•	Do	ommages corporels	57,49	50,93
•	As	surance vie, dont	42,51	49,07
	0	Contrats individuel d'assurance temporaire décès	10,99	10,73
	0	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libres)	0,13	0,19
	0	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès	24,38	28,39
	0	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	7,00	9,75
	0	Contrats en unités de compte à prime unique (ou versements libres)	0,01	0,01
		TOTAL	100,00	100,00

1.2.3. GESTION DES PLACEMENTS

Conformément aux dispositions réglementaires, il est précisé que les placements sont sous la responsabilité d'une personne prudente qui est le Directeur Financier du Groupe CAMACTE. Il est directement sous la responsabilité du Directeur Général de la CAM btp, Président du directoire d'ACTE Vie. En 2021, la société n'intègre pas de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans sa politique d'investissement.

Les actifs financiers hors contrats en unités de compte (UC) sont évalués à 32,06M€ contre 33,17M€ à fin 2020. Les placements adossés aux UC sont de 0,09M€ contre 0,10M€ à fin 2020.

Le volume des comptes à terme est de 2,50M€ contre 5,50M€ à fin 2020.

Les comptes courants bancaires rémunérés sont d'un niveau proche de zéro à la clôture de l'exercice comme à fin 2020.

Le résultat financier net d'ACTE vie avec ajustements ACAV est de 0,73M€ contre 0,96M€ à fin 2020 soit une diminution de 23.95%.

La société a appliqué les règles standards de l'article R343-10 pour le provisionnement des actions : celles ayant connu une dépréciation de plus de 20% de leur valeur sur une durée de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes ont donné lieu à dotation pour dépréciation durable. Une valeur recouvrable est déterminée et une provision pour dépréciation durable est constatée pour l'écart entre la valeur brute du titre et cette valeur recouvrable. Le montant des PDD est entièrement recalculé à chaque inventaire. Il s'élève à 0,24M€ à fin 2021 (0,11M€ en 2020).

S'agissant du portefeuille relevant de l'article R343-9 du Code des Assurances (titres amortissables), aucune dépréciation n'est constatée.

Le portefeuille des titres classés en poche R343-10 (titres non amortissables, comme les actions) étant en situation de plus-value latente, aucune PRE n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2021.

Le portefeuille obligataire est en situation de plus-value latente à hauteur de 1,22M€ contre 1,75M€ à fin 2020 (-30,29% suite à la remontée des taux en 2021). La poche actions est également en plus-value latente de 2,97M€ contre 2,62M€ à fin 2020.

ACTE vie réalise en 2021 un bénéfice net, après impôt sur les sociétés, de 426,54K€, contre 726,00K€ en 2020.

1.2.4. PERFORMANCES DES CONTRATS ET FONDS EN EUROS

Les taux d'intérêts se sont maintenus à des niveaux bas et les performances des contrats et fonds en euros sont restées modérées. Toutefois, grâce au bon niveau de provision pour participation aux bénéfices constitué antérieurement, les taux servis nets de frais de gestion sont les suivants :

	PRODUITS	2021	2020
•	MYKÉRINOS 1 (origine AGF VIE, coassurance 50% ALLIANZ VIE)	1,55	2,04
•	MYKÉRINOS 1 - TNS (origine AGF VIE, coassurance 50% ALLIANZ VIE)	0,35	0,50
•	LICENCIEMENT-RETRAITE (100% ACTE vie)	2,00	2,00

1.3. INFORMATIONS SOCIALES

Les effectifs actifs d'ACTE vie et de l'ensemble du Groupe CAMACTE au 31 décembre 2021 sont respectivement de 11 et 228 salariés.

1.4. EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

1.4.1. COMPTE DE RÉSULTAT

1.4.1.1. **Primes**

Le chiffre d'affaires global avant cession aux réassureurs s'élève à 13,11M€ contre 10,42M€ à fin 2020. Il augmente de 25,83% grâce à la souscription des contrats TNS Hodeva qui ont représenté 3,83M€ de primes émises en 2021 (+104,05% par rapport à 2020). Les garanties Vie représentent 5,58M€ (dont 0,75M€ au titre du produit Hodeva TNS) contre 5,11M€ en 2020 (dont 0,39M€ pour Hodeva TNS) et les garanties de dommages corporels 7,54M€ (dont 3,08M€ pour Hodeva TNS) contre 5,31M€ en 2020 (dont 1,49M€ pour Hodeva TNS).

Les primes cédées s'élèvent globalement à 11,56M€ contre 8,90M€ à fin 2020. Les primes des garanties vie cédées représentent 4,40M€ (3,86M€ en 2020) et celles des garanties dommages corporels 7,16M€ (5,04M€ en 2020).

1.4.1.2. Résultat financier

Les produits et charges des placements sont entièrement portés au compte de résultat vie. Le résultat financier après transfert au compte de résultat non technique est ensuite réparti entre les activités vie et non-vie au prorata des provisions techniques.

Les produits des placements (revenus et plus-values) passent de 1,16M€ en 2020 à 1,02M€ en 2021 (-12,65%).

Ils comprennent les revenus des placements pour 0,49M€, en diminution de 24,91% par rapport à 2020.

Les profits de réalisation des placements s'élèvent à 0,42M€ contre 0,47M€ en 2020. Aucune obligation à taux fixe n'a été cédée et la réserve de capitalisation n'a pas été impactée.

Les autres produits des placements s'élèvent à 112,36K€ (43,37K€ en 2020), représentent les reprises sur provisions pour dépréciation durable.

Les charges des placements ressortent à 0,31M€ contre 0,21M€ en 2020.

Les frais de gestion internes et externes des placements sont de 29,26K€, en augmentation de 167,05% par rapport à 2020. ACTE vie avait bénéficié en 2020 du versement des coupons sur titres mis en pension à hauteur de 12,61K€, opération non renouvelée.

Les dotations aux provisions pour dépréciation durable des placements s'élèvent à 240,73K€ (112,30K€ en 2020).

Les pertes sur réalisation des placements sont de 0,04M€ contre 0,08M€ à fin 2020. La dotation pour différence de prix de remboursement s'est élevée à 41,99K€ contre 34,42K€ en 2020.

Le résultat financier net hors ajustements ACAV s'élève à 0,70M€ contre 0,96M€ en 2020.

Les produits des placements transférés au compte non technique sont au global de 0,21M€ contre 0,27M€ en 2020. Le niveau des produits financiers affectés au compte technique s'élève à 0,49M€ contre 0,69M€ à fin 2020.

1.4.1.3. Autres produits techniques

Les autres produits techniques sont au global de 0,63M€, contre 0,67M€ en 2020. Ils comprennent pour l'essentiel les commissions versées par les partenaires d'ACTE vie : MGD et SMAvie BTP. Ils se répartissent pour 0,22M€ en vie (-15,78% par rapport à 2020) et 0,40M€ en dommages corporels (-0,64% par rapport à 2020).

1.4.1.4. Ajustements ACAV

Le poste ajustements ACAV présente un produit de 23,78K€ contre une charge de 334€ en 2020.

1.4.1.5. Charges de sinistres et provisions

La charge de sinistres brute s'élève à 10,26M€ contre 10,85M€ en 2020 (-5,45%). Pour 2021 elle se répartit à hauteur de 4,17M€ pour les garanties vie (2,64M€ en 2020) et 6,08M€ pour les garanties de dommages corporels (8,20M€ en 2020).

Les prestations et frais payés sont de 8,65M€ contre 7,33M€ en 2020 (+18,03%). Les prestations et frais payés au titre des dommages corporels s'élèvent à 4,97M€ en hausse de 23,27% par rapport à 2020 et 3,69M€ en vie (+11,62%).

Les réassureurs acceptent 1,83M€ de prestations vie (2,29M€ en 2020) et 4,58M€ de prestations de dommages corporels (3,74M€ en 2020) soit un total de 6,42M€ (6,04M€ en 2020) et 74,17% des prestations brutes (82,37% en 2020).

Les charges de provisions pour sinistres brutes représentent une dotation de 1,60M€ contre – 3,51M€ en 2020.

Les charges de provisions de dommages corporels représentent une dotation de 1,12M€ (4,18M€ en 2020). Les charges de provisions des garanties vie représentent une dotation de 0,48M€ contre une reprise de 0,66M€ en 2020.

Les provisions de sinistres cédées représentent un produit de 1,65M€ contre 3,39M€ à fin 2020.

Les charges de provisions pour sinistres nettes représentent un produit de 0,05M€ contre une charge de 0,13M€ en 2020.

La charge de sinistres nette s'élève à 2,19M€ contre 1,42M€ à fin 2020 (+54,04%).

La variation des provisions d'assurance vie brute y compris intérêts techniques incorporés aux provisions représente un produit de 0,22M€ contre 0,89M€ en 2020 (-75,48%).

La variation des provisions cédées est de 0,60M€ contre 0,86M€ en 2020.

Les intérêts techniques et PB incorporés dans les provisions d'assurance vie s'élèvent à 220,35K€ contre 232,55K€ en 2020 (-5,25%).

La variation des provisions d'assurance vie nette est un produit de 0,82M€ contre 0,03M€ à fin 2020.

Les autres provisions techniques présentent une charge de 0,15K€ contre -0,35K€ en 2020.

1.4.1.6. Participation aux résultats

Les participations contractuelles aux résultats sont de 0,37M€ dont 0,42M€ en vie (0,21M€ en 2020) et -0,04M€ en dommages corporels (-0,03M€ en 2020).

Ce poste inclut la participation aux bénéfices incorporée aux provisions pour 0,22M€ (0,23M€ en 2020). L'absence de taux garantis pour 2021 sur le contrat Licenciement-Retraite explique le montant d'intérêts techniques nul.

À la clôture de l'exercice, la provision globale pour participation aux bénéfices s'élève à 3,29M€ (3,13M€ en 2020).

1.4.1.7. Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition sont de 3,13M€ contre 2,24M€ en 2020.

Les frais d'administration sont de 0,04M€ comme en 2020.

Les commissions des réassureurs augmentent de 51,56% à 2,70M€.

1.4.1.8. **Résultat technique**

Au total, le résultat technique de la Société est un bénéfice de 423,15K€ contre 735,08K€ en 2020.

1.4.1.9. Résultat non technique

Les produits des placements alloués au compte non technique passent de 0,27M€ en 2020 à 0,21M€.

Les autres produits non techniques passent de 1,20K€ à 0,54K€. Il s'agit de frais issus de la répartition du GIE.

Les autres charges non techniques de 10,64K€ correspondent aux charges fiscales et sociales sur la participation des salariés dont le montant brut s'élève à 33,99K€.

Le résultat exceptionnel est un produit de 2,43K€ contre -14,94K€ à fin 2020. Le poste charges exceptionnelles de 17,25K€ avait enregistré en 2020 la participation d'ACTE vie au fonds de solidarité des TPE pour 17,04K€, non déductible du résultat fiscal.

Avant impôt sur les sociétés et participation des salariés, le résultat est un bénéfice de 0,63M€ contre 0,99M€ en 2020.

L'impôt sur les sociétés est de 167,66K€, contre 264,52K€ en 2020.

La Société réalise un bénéfice net de 426,54K€ en 2021, contre 726,00K€ en 2020.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat au report à nouveau pour un montant de 426 537,14 euros.

La société n'a pas procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

1.4.2. BILAN

Le total du bilan de la Société s'élève à 77,80M€ contre 73,40M€ en 2020.

1.4.2.1. **ACTIF**

Les placements sont de 32,06M€ au 31/12/2021, contre 33,17M€ au 31/12/2020.

Les placements dans des entreprises liées, pour 46K€, correspondent à la part d'ACTE vie dans le capital d'ACTE services (14,75 %) ainsi qu'à 2 actions d'ACTE iard.

Les autres placements se décomposent comme suit (en M€) :

		2021	2020	∆ en %
Actions et OPCVM autres		10,95	9,74	+ 12,46
Actions et parts d'OPCVM à revenus fixes Actions		0,00	0,00	-
Obligations cotées		18,80	17,98	+ 4,53
Avances sur contrats d'assurance vie		0,00	0,01	- 100,00
Dépôts auprès d'établiss	ements de crédit	2,50	5,50	- 54,56
	TOTAL	32,25	33,23	- 2,95
Provisions pour Déprécia	ation Durable art. R343-9	0,00	0,00	-
Provisions pour Dépréciation Durable art. R343-10		0,24	0,11	+114,37
Total Provisions pour Dépréciation Durable		0,24	0,11	+114,37
	PLACEMENTS NETS	32,01	33,12	- 3,35
% titres à revenu fixe		66,54%	70,93%	

La situation des marchés financiers et les normes Solvabilité 2 ont amené la Direction Financière à poursuivre son choix d'allocation des placements : priorité est donnée aux titres à revenu fixe.

Le portefeuille dont la valeur de réalisation déterminée conformément à l'article R343-11 du code des assurances est de 36,14M€ (37,49M€ à fin 2020) affiche une plus-value latente globale de 4,26M€ contre 4,43M€ en 2020. Les titres relevant de l'article R343-9 sont en plus-value latente de 1,22M€ contre 1,75M€ à fin 2020. Les titres relevant de l'article R343-10 sont en plus-value latente de 3,03M€ contre 2,68M€ à fin 2020.

La quote-part des placements définie à l'article L344-1 du code des assurances et correspondant aux engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats, telle qu'elle serait constatée en cas de transfert de portefeuille de contrats est calculée conformément à l'article R344-1 du code des assurances : elle est de 1,38 contre 1,30 à fin 2020.

Les créances pour espèces déposées chez les cédantes sont nulles comme en 2020.

Les placements des contrats en unités de compte sont de 0,09M€ contre 0,10M€ à fin 2020. Ils ne concernent que le produit Mykérinos 1 géré par Allianz en qualité d'apériteur.

La part des réassureurs dans les provisions techniques est de 30,82M€, contre 28,61M€ en 2020. Le volume de provisions techniques vie cédées est de 9,11M€ (8,55M€ en 2020). Les provisions techniques cédées des garanties de dommages corporels sont de 21,71M€ (20,06M€ en 2020).

Les créances ressortent à 5,60M€, contre 3,93M€ en 2020 et comprennent les éléments suivants :

Les primes acquises non émises, nettes de primes à annuler, sont de 2,09M€ (1,83M€ en 2020), en augmentation de 14,35%.

Les autres créances nées d'opérations d'assurance directes, de 0,03M€, sont des créances clients ; elles étaient de 0,09M€ en 2020.

Les créances nées d'opérations de réassurance, de 0,10M€ ne concernent que les réassureurs d'ACTE vie (+14,47% par rapport à 2020).

Les autres créances, de 3,39M€ (1,92M€ en 2020), proviennent essentiellement des comptes courants des sociétés du groupe.

Les actifs corporels d'exploitation nets d'amortissement pour 3,03K€ correspondent pour l'essentiel à du matériel informatique. Ils étaient de 6,35K€ à fin 2020.

Les comptes courants bancaires affichent un montant de 8,87M€ contre 6,96M€ à fin 2020.

Le poste « comptes de régularisation actif » de 0,36M€ comprend notamment, à hauteur de 0,20M€, les coupons courus non échus, à hauteur de 0,11M€ des produits à recevoir principalement des commissions sur les contrats distribués pour le compte des partenaires, des frais d'acquisition reportés de 0,01M€ et pour 0,04M€ de décote des obligations lors de leur achat.

1.4.2.2. **PASSIF**

Les capitaux propres, compte tenu du bénéfice de l'exercice, sont de 11,60M€, contre 11,18M€ au 31/12/2020, pour un capital social de 6,10M€. La réserve de capitalisation est de 1,87M€ sans changement par rapport à fin 2020. La réserve pour fonds de garantie est de 12,4K€, en augmentation de 6,48% par rapport à fin 2020.

Le stock de provisions techniques est de 50,50M€, contre 48,73M€ au 31/12/2020.

Les provisions en unités de comptes sont de 0,09M€ contre 0,10M€ en 2020.

Les autres provisions de 0,05M€ concernent des provisions pour risques et charges, sans changement par rapport à 2020.

Les autres dettes sont de 15,25M€ contre 13,08M€ à fin 2020, et comprennent à hauteur de 10,15M€ les soldes de comptes clients, courtiers et coassureurs (9,89M€ à fin 2020).

Les dettes nées d'opérations de réassurance passent de 1,98M€ à 3,66M€.

Les autres dettes diverses sont de 1,44M€ (1,21M€ en 2020) et se composent de 0,33M€ de dettes sociales et fiscales et de 1,11M€ de créances concernant principalement les comptes courants avec des partenaires et charges à payer.

Les comptes de régularisation passif présentent les différences de prix restant à amortir pour les obligations en portefeuille pour un montant de 303K€ contre 262K€ en 2020.

Le poste fournisseurs inclus dans la ligne créanciers divers s'élève à 4,44K€ à fin 2021 contre 4,06K€ à fin 2020.

L'article L.441-6-1 du Code de commerce prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients professionnels.

Pour l'application de l'article L. 441-6-1, l'article D.441-4 du même code précise que les sociétés présentent dans le rapport de gestion les informations devant figurer sur les factures émises ou

reçues. L'arrêté du 20 mars 2017 impose la communication de ces informations sous la forme d'un tableau (annexe 4-J de l'article A.441-1-1, sous l'article A.441-2 du Code de commerce).

Les opérations d'assurance (encaissement des primes, gestion des sinistres) sont régies par le code des assurances qui définit leurs conditions d'exécution. Les obligations issues de l'article L.441-6-1 qui relèvent du régime commun du Code de commerce ne sauraient trouver à s'appliquer à une relation liée à une opération d'assurance ou de réassurance qui relève d'un droit spécial. De la même manière, les opérations directement liées au contrat d'assurance ou de réassurance, par exemple les opérations avec les intermédiaires d'assurance, relèvent du droit spécial de l'assurance.

ACTE vie est cliente de fournisseurs de biens et de services pour lui permettre de mener à bien la gestion de ses opérations d'assurance, aussi les tableaux ci-dessous ne présentent que les éléments relatifs aux factures reçues de la part de ceux-ci (montants en euros).

Factures non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	1	0	0	0	0	0
Montant total des factures concernées	118,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	,	,	,	·	·	·
% du montant total des achats de l'exercice	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nombre de factures exclues 0
Montant total des factures exclues 0,00

Factures ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	114	4	0	0	0	4
Montant total des factures concernées	123 956,71	1 070,36	0,00	0,00	0,00	1 070,36
% du montant total des achats de l'exercice	99.14	0.86	0.00	0.00	0.00	0.86

Nombre de factures exclues 0
Montant total des factures exclues 0,00

1.4.3. EXAMEN DES DIFFÉRENTES BRANCHES D'ACTIVITÉ

Le tableau des résultats par catégories présenté dans l'annexe aux comptes annuels est conforme au modèle défini à l'article 423-28 du règlement de l'autorité des normes comptables (N° 2015-11 du 26 novembre 2015 dans sa version consolidée au 31 décembre 2016). Il présente la ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques pour chacune des catégories définies à l'article A344-2 du code des assurances.

Pour les entreprises agréées pour pratiquer les opérations mentionnées au 1° de l'article L310-1 (capitalisation, vie, décès, nuptialité) qui souscrivent des garanties de dommages corporels (incapacité, invalidité), l'ensemble des catégories vie et non-vie est détaillé au sein d'un tableau unique.

Il est rappelé que conformément au nouveau plan comptable, la charge des prestations comprend les frais de gestion internes relatifs aux services sinistres.

La décomposition du chiffre d'affaires 2021, donnée par le compte de résultat par produits, est la suivante :

Part des différentes branches dans le chiffre d'affaires (primes émises nettes d'annulations avant variation de provisions de primes)

	En milliers d'€	Contrats types	2021	%	2020	%
•	Dommages corporels (contrats individuels et collectifs)	Tous	7 291,67	56,73	5 323,31	51,54
•	Contrats individuels d'assurance temporaire décès	Guizeh, Louksor, Sakkarah, MPI, Sécurité emprunteur, Globale emprunteur, Privilège 1 et 2, A2P/Distinctimmo, Hodeva TNS	1 405,67	10,94	1 117,82	10,83
•	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libres)	Mykérinos 1 (euro)	17,37	0,14	19,75	0,19
•	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès	Prévoyance collective, CARAT	3 151,64	24,52	2 917,41	28,25
•	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	LIR, SAFBTP	984,70	7,66	948,41	9,18
•	Contrats en unités de compte à prime unique (ou versements libres)	Mykérinos 1	1,40	0,01	1,38	0,01
	T	12 852,45	100,00	10 328,08	100,00	

1.4.3.1. **GARANTIES DOMMAGES CORPORELS**

Les garanties dommages corporels des contrats d'ACTE vie représentent un peu moins de 60% du chiffre d'affaires annuel. Après jeu des provisions de primes, les primes acquises s'élèvent à 7,54M€ contre 5,31M€ en 2020, en augmentation de 42,04%.

La charge de prestations (sinistres payés et provisions de sinistres à payer) représente 6,08M€ contre 8.20M€ en 2020.

Les prestations payées au cours de l'exercice sont de 4,81M€ contre 3,89M€ en 2020 (les arrérages versés aux rentes d'invalidité en service s'élèvent à 1,24M€, contre 1,26M€ en 2020).

Les provisions de sinistres à payer à la clôture dossier/dossier sont de 1,60M€ contre 1,37M€ à fin 2020.

Les provisions mathématiques de maintien en incapacité et invalidité sont calculées conformément aux règles et tables en vigueur et tiennent compte du recul de l'âge de départ en retraite. Elles représentent 20,49M€ à la clôture de l'exercice contre 19,60M€ à fin 2020. Leur progression est principalement due au taux technique retenu pour leur actualisation, en baisse par rapport à fin 2020.

Le poste provisions de sinistres à payer présente ainsi un total de 22,09M€ contre 20,97M€ à fin 2020, soit une dotation de 1,12M€.

Les frais de gestion des sinistres sont de 0,15M€ contre 0,14M€ à fin 2020.

Les frais d'acquisition et d'administration de ces garanties s'élèvent à 1,73M€ (0,97M€ en 2020).

Les produits des placements alloués à ces garanties sont de 0,10M€ (-21,44% par rapport à 2020).

Le résultat de réassurance est au profit de la société qui transfère une perte de 0,33M€ au réassureur contre -3,69M€ en 2020.

Après intervention de la réassurance, le résultat technique de cette branche est un bénéfice de 0,20M€ contre une perte de 0,01M€ en 2020.

La provision pour participation aux bénéfices comprend le fonds de revalorisation des rentes en service pour 0,63M€ contre 0,68M€ à fin 2020.

1.4.3.2. GARANTIES VIE

Contrats de capitalisation à primes périodiques

La société n'a développé elle-même qu'un seul produit de capitalisation : ACTE DOUBLE. Il est arrivé à terme et les capitaux portés au compte de provision pour sinistres à payer au cours des exercices antérieurs ont été versés à la Caisse de Dépôt et des Consignations en fin d'année 2021 au titre des contrats en déshérence.

Le montant des prestations payées à la CDC s'est élevé à 145,74K€.

Les provisions pour sinistres à payer ont entièrement été reprises à hauteur de 182,82K€, dégageant un boni de 47,08K€.

Le solde technique de 51,24K€ est constitué par ce boni et les produits financiers affectés à la branche pour 2,73K€.

Contrats individuels d'assurance temporaire décès

Les primes acquises des contrats individuels d'assurance temporaire décès ressortent à 1,44M€ contre 1,12M€ en 2020. La production de cette branche se compose principalement des contrats décès-emprunteurs, en baisse de 7,69% en nombre par rapport à 2020 ; le montant des primes correspondantes a doublé par rapport à 2020. La production nette des contrats emprunteurs est négative en raison de la difficulté de souscription liée aux exigences des organismes prêteurs et du nombre de résiliations intervenues dans l'exercice notamment pour rachat d'emprunt. La valeur annualisée du portefeuille à fin 2021 est de 0,44M€ contre 0,54M€ à fin 2020 (-18,28%). Le nombre de contrats en portefeuille baisse de 15,92% à 1 009 unités.

La charge des prestations est de 0,24M€ (0,25M€ en 2020). La société avait enregistré cinq décès en 2020 pour 25,55K€ ; 5 sont également survenus en 2021, pour un coût moyen de 37,63K€.

Les provisions d'assurance vie qui étaient de 2,00M€ en 2020 ont été ramenées à 1,87M€ à fin 2021, soit une diminution de 6,72%.

Les frais d'acquisition et d'administration représentent 0,45M€ (0,31M€ en 2020).

Les provisions cédées (primes et sinistres) sont de 1,92M€ contre 2,01M€ à fin 2020. Les réassureurs reçoivent un bénéfice technique de 0,79M€ contre 0,72M€ en 2020.

Après intervention de la réassurance, le résultat technique de cette branche est un bénéfice de 0,14M€ contre 0,25M€ en 2020.

Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libres)

Cette branche ne présente que les opérations du seul contrat Mykérinos 1 en coassurance acceptée avec ALLIANZ. Ce contrat n'est plus proposé à la vente, seuls des versements supplémentaires, primes périodiques ou rachats pouvant intervenir.

Le volume de primes acquises est de 0,02M€ en baisse de 12,06% par rapport à 2020.

La charge de prestations est de 0,13M€ (+42,86% par rapport à 2020). Le volume de rachats représente 8,24% des provisions d'assurance vie à l'ouverture (5,60% en 2020). Les provisions à la clôture sont de 1,44M€ (1,56M€ à fin 2020). Des intérêts techniques de 0,33K€ sont incorporés aux prestations.

Les charges de provisions d'assurance vie sont négatives de 0,14M€ (-0,07M€ en 2020). La charge de participation aux bénéfices incorporée aux provisions est de 13,56K€ (26,20K€ à fin 2020).

Les frais d'acquisition et d'administration sont de 0,66K€ (0,76K€ en 2020).

La marge financière (produits financiers nets des intérêts incorporés aux prestations et provisions techniques) est de 35,71K€ (57,16K€ à fin 2020).

Le résultat technique de cette branche est un produit de 44,27K€ contre +28,37K€ à fin 2020.

Contrats collectifs d'assurance en cas de décès

Le volume des primes acquises nettes est de 3,20M€ contre 2,96M€ à fin 2020.

La charge des prestations est de 2,44M€ contre 1,57M€ en 2020.

Les rentes de conjoint et rentes d'éducation servies représentent 0,22M€ contre 0,25M€ en 2020. La variation des provisions d'assurance vie dégage une perte de 0,76M€ contre un gain de 0,58M€ en 2020. Les provisions à la clôture sont de 7,04M€ contre 6,28M€ à fin 2020.

Les frais d'acquisition et d'administration s'élèvent à 0,34M€ contre 0,32M€ en 2020.

Les réassureurs reçoivent des pertes de 0,21M€ contre un bénéfice 1,59M€ en 2020.

Le résultat technique de cette branche représente une perte de 0,01M€ contre un bénéfice de 0,29M€ en 2020.

Contrats collectifs d'assurance en cas de vie

Cette branche ne concerne désormais que le contrat Licenciement-Retraite qui n'est plus commercialisé. Les contrats Licenciement-Retraite en cours, souscrits en coassurance par la CAM btp et ACTE vie, sont gérés conformément aux engagements contractuels. Ainsi, pour la partie concernant ACTE vie, ils seront maintenus jusqu'à épuisement de l'épargne, soit par le versement de prestations, soit par demande de transfert de l'épargne de la part du souscripteur au bénéfice d'un autre assureur.

Les assiettes de primes étant basées sur la masse salariale des entreprises souscriptrices qui sont essentiellement issues de l'industrie du BTP, le niveau de chiffre d'affaires peut varier entre exercices, tant à la baisse qu'à la hausse.

Le volume de primes acquises nettes est de 0,92M€ contre 1,02M€ à fin 2020.

La charge des prestations s'élève à 1,37M€ contre 0,73M€ à fin 2020.

La charge des provisions d'assurance vie représente un gain de 695,01K€ contre une perte de 123,94K€ à fin 2020.

Les provisions d'assurance vie comportent 0,21M€ de participation aux bénéfices servie au titre de 2020, niveau équivalent à celui servi en 2020 au titre de 2019. Le taux minimum garanti pour l'exercice 2021 étant resté nul, il n'y a pas d'intérêts techniques comptabilisés sur l'exercice.

Les frais d'acquisition et d'administration sont de 37,83K€ contre 36,82K€ à fin 2020.

La marge financière ressort à 0,19M€ (0,26M€ en 2020). La charge de participation aux bénéfices s'est élevée à 0,41M€ (0,21M€ en 2020).

Le résultat de la branche est quasiment nul contre un profit de 171,54K€ à fin 2020.

Contrats en unités de compte à prime unique (ou versements libres)

Cette branche ne présente que les opérations du seul contrat Mykérinos 1.

Le volume de primes collectées représente 1,40K€ contre 1,38K€ en 2020.

Un ajustement ACAV de 23,78K€ euros a été constaté (-334€ en 2020). La charge de provisions est de -36,18K€ (-1,46K€ à fin 2020).

Les produits financiers nets de frais internes de gestion des placements affectés à cette branche sont de 1,45K€ contre 1,67K€ en 2020.

Le résultat technique ressort à +1,16K€ contre +2,90K€ en 2020.

Le résultat technique des affaires directes vie est un bénéfice de 221,29K€ contre 746,10K€ en 2020.

Le résultat technique des dommages corporels étant un bénéfice de 201,86K€ (perte de 11,02K€ en 2020), le résultat des affaires directes et totales est un bénéfice de 423,15K€ contre 735,08K€ à fin 2020.

1.4.4. RÉSULTATS DES FILIALES

ACTE vie détient 14,75 % du capital d'ACTE services dont les fonds propres sont de 743,84K€ avant résultat de l'exercice.

Cette société a une activité de courtage d'assurance, plaçant notamment auprès des compagnies extérieures des affaires que notre Groupe ne souhaite pas souscrire. Elle n'a pas de stratégie de développement en dehors de cet objectif d'accompagnement des sociétaires de la CAM btp.

Le chiffre d'affaires a diminué de 9,08% 2021 par rapport à l'exercice 2020 pour atteindre 36,60K€.

Le résultat pour 2021 est un bénéfice de 18,91K€ contre 27,89K€ en 2020.

1.4.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au COVID-19, apparue début 2020 perdure en ce début d'année 2022.

En fin d'année, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'arrivée du variant Omicron, jugé plus contagieux par les spécialistes mais aussi moins dangereux que les précédents variants. De nouvelles mesures d'endiguement ont été mises en place en janvier (jauges, télétravail obligatoire, protocole spécifique dans les écoles, prolongation de la fermeture des discothèques, passe vaccinal, etc.). Les très nombreuses contaminations ont pu accroître l'absentéisme. Cette nouvelle zone de turbulences ne serait donc pas sans conséquences économiques mais celles-ci paraissent plutôt circonscrites et se révéleraient essentiellement temporaires, certaines restrictions étant d'ailleurs en train d'être levées. De fait, depuis deux ans, les effets économiques des vagues successives sont allés en s'amenuisant, grâce à l'adaptation des comportements et à la vaccination.

Malgré les confinements, la fermeture des bars, restaurants, lieux de culture et de spectacle, les couvre-feux et grâce aux mesures de soutien à l'économie prises par les pouvoirs publics, la France connaît un regain de croissance depuis mi 2021.

Les récents événements liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 vont sans doute avoir des impacts forts sur les économies européennes dont la France : augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, baisse des exportations vers ces deux pays, diminution du tourisme en provenance de Russie, etc.

Les protagonistes, à l'heure de la rédaction de ce rapport, sont uniquement la Russie et l'Ukraine ; une absence d'extension du conflit armé à d'autres pays, notamment européens, est souhaitée par toute la communauté internationale.

La société surveille avec attention les éventuels effets négatifs de cette nouvelle crise sur ses activités et résultats et notamment :

- l'impact opérationnel sur ses affaires,
- les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique notamment sur les affaires nouvelles et le chiffre d'affaires,
- les variations de la valeur des actifs et des conditions financières (notamment les taux d'intérêt).

1.4.6. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ

La qualité de ses produits et la prudence de sa gestion se traduisant par un haut niveau de cession en réassurance permettent à ACTE VIE de rester bénéficiaire.

La société a développé une offre de produits reposant en grande partie sur des partenariats (MGD, SMAvie). Un essoufflement de ceux-ci doit être anticipé et les moyens d'y remédier mis en œuvre afin de lui permettre de poursuivre son développement.

L'exercice 2022 devrait permettre à ACTE vie de continuer à progresser sur ses axes de développement qui sont l'assurance individuelle et surtout la santé, la prévoyance collective et bien entendu le partenariat avec la SMAvie BTP – mais la pandémie de Covid 19 aura probablement encore un impact sur son activité et son résultat.

ACTE vie doit poursuivre la souscription de tels contrats avec une rigueur d'acceptation encore plus stricte de façon à limiter son exposition au risque.

Le partenariat avec la SMAvie BTP se poursuit avec la volonté commune de continuer de construire un réseau de distribution permettant de couvrir la totalité du territoire où la CAM btp exerce son activité.

2. ANNEXES

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES D'ACTE vie AUCOURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	ÉLÉMENTS (en K€)	2017	2018	2019	2020	2021
CAI	PITAL EN FIN D'EXERCICE					
•	Capital social	6 098	6 098	6 098	6 098	6 098
	Nombres d'actions ordinaires existantes	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
•	Nombres d'actions à dividendes prioritaires					
	Nombre maximal d'actions facturées à créer					
	par conversion d'obligations					
	 par exercice de droits de souscription 					
OP	ÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
•	Chiffre d'affaires hors taxes	10 126	8 862	9 406	10 422	130115
•	Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	354	566	877	1 008	650
•	Impôts sur les bénéfices	106	143	272	265	168
•	Participation des salariés	43	0	68	0	34
•	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	194	394	512	726	427
•	Résultat distribué					
RÉS	SULTAT PAR ACTIONS					
•	Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	5,12	10,57	13,43	18,59	11,21
•	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	4,86	9,85	12,80	18,15	10,66
•	Dividende attribué à chaque action					
PEF	RSONNEL					
•	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	14	12	12	12	11
•	Montant de la masse salariale de l'exercice	576	484	497	502	512
•	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	270	245	229	248	235



COMPTES ANNUELS 2021

ACTE VIE

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 097 961 € 343 030 748 RCS Strasbourg Société régie par le Code des assurances Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Capitalisation

www.groupe-cam.com

Siège social

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE 14 AVENUE DE L'EUROPE 67300 SCHILTIGHEIM 03 88 37 69 00 assur@groupe-cam.com

Adresse postale: CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

COMPTES ANNUELS 2021 - ACTE VIE

CO	MPT	S SOCIAUX	3
1.	BIL	N ACTIF	4
2.	BIL	N PASSIF	5
3.	CON	IPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE	6
4.	CON	IPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE	7
5.		LEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES	
6.		T C1 – RESULTAT TECHNIQUE PAR CONTRATS	
-		AUX COMPTES SOCIAUX	
		IAINE D'ACTIVITE DE LA SOCIETE	
1.			
2.		S MARQUANTS DE L'EXERCICE	
		LE MAINTIEN DU TELETRAVAIL	
		ICIPES ET METHODES COMPTABLES	
		PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX	
		DESCRIPTION DES METHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS DE PRESENTATION	
	3.3.		
		8.1.1 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	
	_	3.1.2 Valeurs mobilières à revenu fixe	
	_	8.1.4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes	
		3.1.5 Instruments financiers à terme	13
		3.1.6 Prise et mise en pension de titres	
	3.3.2		
	3.3.3.4 3.3.4		
	3.3.		
	3.3.0		
	_	3.6.1 Provisions pour sinistres à payer	14
		3.6.2 Provisions mathématiques	
		3.6.3 Provisions pour participation aux bénéfices	
		8.6.5 Provisions techniques des contrats en unités de comptes	
		3.6.6 Autres provisions techniques	
		3.6.7 Provision globale de gestion	
	3.3.3 3.3.8		
	3.3.9		
	3.3.	g ,	
	3.3.		
	3.3.	•	
	_	3.12.1 Acceptations	
	3.3.	3.12.2 Cessions	
	3.3.		
4.		NEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
5.	INF	DRMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS INSCRITES AU BILAN	19
_	.1	ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS	
		PARTICIPATIONS ET FILIALES	
		MOUVEMENTS ET VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE	
		DETAIL DES CREANCES ET DETTES D'OPERATIONS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	
		VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET AFFECTATION DU RESULTAT	
5	.7	COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT	
		DETAIL DES RESERVES	
		DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
ລ	10	DETAIL DES PROVISIONS TECHNIQUES	- /1

COMPTES ANNUELS 2021 - ACTE VIE

5.12 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS 6. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT 6.1 VENTILATION DES PRIMES EMISES 6.2 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES COMMISSIONS 6.3 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES 6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE 7. AUTRES INFORMATIONS 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	5.11	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF / PASSIF	21
6.1 VENTILATION DES PRIMES EMISES 6.2 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES COMMISSIONS 6.3 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES 6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES. 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE 7. AUTRES INFORMATIONS 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	5.12		
6.2 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES COMMISSIONS. 6.3 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES. 6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION. 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS. 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES. 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE. 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE. 7. AUTRES INFORMATIONS. 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS. 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL. 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.	6. IN	FORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	23
6.2 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES COMMISSIONS. 6.3 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES. 6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION. 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS. 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES. 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE. 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE. 7. AUTRES INFORMATIONS. 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS. 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL. 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.	6.1	VENTILATION DES PRIMES EMISES	23
6.3 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES 6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES. 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE. 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE. 7. AUTRES INFORMATIONS 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS. 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.	6.2		
6.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION 6.5 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS 6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES. 6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE. 7. AUTRES INFORMATIONS 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS. 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.	6.3		
6.6 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	6.4		
6.7 SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE 6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE 7. AUTRES INFORMATIONS 7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS 7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	6.5	VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS	24
6.8 PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE	6.6	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	24
7. AUTRES INFORMATIONS	6.7	SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE	24
7.1 COMPTES CONTRIBUTIFS	6.8	PROVISIONS ET P.B. D'ASSURANCE VIE	24
7.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	7. AL	JTRES INFORMATIONS	25
7.3 INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	7.1	COMPTES CONTRIBUTIFS	25
	7.2		
	7.3	INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	25
	7.4	HORS BILAN	

COMPTES SOCIAUX

ACTE VIE

EXERCICE 2021

1. Bilan actif

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège :		
2 Actifs incorporels :		
3 Placements :	32 057	33 168
3a Terrains et constructions	40	40
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation 3c Autres placements	46 32 012	46 33 122
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	02 0 12	00 122
4 Placements des contrats en unités de compte	91	103
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	30 815	28 612
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		
5b Provisions d'assurance vie	8 505	7 907
5c Provisions pour sinistres (vie) 5d Provisions pour sinistres (non-vie)	21 710	20 060
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	600	644
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		311
5g Provisions d'égalisation		
5h Autres provisions techniques (vie)		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6 Créances :	5 604	3 927
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	2 122	1 919
6aa Primes restant à émettre	2 089	1 826
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	33	93
6b Créances nées d'opérations de réassurance	96	84
6c Autres créances : 6ca Personnel	3 386	1 924 3
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	83	3
6cc Débiteurs divers	3 300	1 921
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs :	8 874	6 970
7a Actifs corporels d'exploitation	3	6
7b Comptes courants et caisse	8 871	6 964
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif :	357	622
8a Intérêts et loyers acquis non échus	203	460
8b Frais d'acquisition reportés	9	10
8c Autres comptes de régularisation	146	152
Total de l'actif	77 799	73 401

2. Bilan passif

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capitaux propres : 1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège 1b Primes liées au capital social 1c Ecarts de réévaluation	11 604 6 098	11 177 6 098
1d Autres réserves 1e Report à nouveau 1f Résultat de l'exercice	1 885 3 194 427	1 884 2 468 726
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes : 3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	50 499	48 729
3b Provisions d'assurance vie 3c Provisions pour sinistres (vie) 3d Provisions pour sinistres (non-vie)	23 260 23 949	23 244 22 348
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie) 3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	3 285	3 132
3g Provisions pour égalisation 3h Autres provisions techniques (vie) 3i Autres provisions techniques (non-vie)	5	5
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte	90	102
5 Provisions	49	50
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
7 Autres dettes : 7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe 7b Dettes nées d'opérations de réassurance 7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	15 254 10 153 3 658	13 082 9 892 1 979
7d Dettes envers des établissements de crédit 7e Autres dettes : 7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise 7eh Autres empreuts dépâts et suitionnements rous	1 444	1 210
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus 7ec Personnel 7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	153 181	123 139
7ee Créanciers divers	1 110	948
8 Comptes de régularisation - Passif :	303	262
Total du passif	77 799	73 401

3. Compte de résultat technique vie

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
1 Primes	13 115	11 564	1 551	1 520
2 Produits des placements : 2a Revenus des placements 2b Autres produits des placements 2c Profits provenant de la réalisation des placements	1 017 486 112 419		1 017 486 112 419	1 164 647 43 474
3 Ajustements ACAV (plus-values)	24		24	
4 Autres produits techniques	630		630	673
5 Charges des sinistres : 5a Prestations et frais payés 5b Charges des provisions pour sinistres	-10 255 -8 654 -1 601	-8 068 -6 419 -1 650	-2 187 -2 235 48	-1 420 -1 293 -127
6 Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques : 6a Provisions d'assurance vie 6b Provisions sur contrats en unité de compte 6c Autres provisions techniques	217 217	-598 -598	815 815	25 25
7 Participations aux résultats	-374	44	-418	-234
8 Frais d'acquisition et d'administration : 8a Frais d'acquisition 8b Frais d'administration 8c Commissions reçues des réassureurs	-3 167 -3 126 -41	-2 705 -2 705	-462 -3 126 -41 2 705	-494 -2 238 -40 1 785
9 Charges des placements : 9a Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts 9b Autres charges des placements 9c Pertes provenant de la réalisation de placements	-312 -29 -241 -42		-312 -29 -241 -42	-206 -11 -112 -82
10 Ajustement ACAV (moins-values)				
11 Autres charges techniques	-22		-22	-25
12 Produits des placements transférés	-213		-213	-269
Résultat Technique de l'assurance Vie	659	236	423	735

4. Compte de résultat non technique

	12 / 2021	12 / 2020
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie		
2 Résultat technique de l'assurance Vie	423	735
3 Produits des placements : 3a Revenus des placements 3b Autres produits des placements 3c Profits provenant de la réalisation des placements		
4 Produits des placements alloués	213	269
5 Charges des placements : 5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers 5b Autres charges des placements 5c Pertes provenant de la réalisation des placements		
6 Produits des placements transférés		
7 Autres produits non techniques	1	1
8 Autres charges non techniques	-11	
9 Résultat exceptionnel : 9a Produits exceptionnels 9b Charges exceptionnelles	2 2	-15 2 -17
10 Participation des salariés	-34	
11 Impôt sur les bénéfices	-168	-265
RESULTAT DE L'EXERCICE	427	726

5. Tableau des engagements reçus et donnés

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	12/2021	12/2020
1 Engagements reçus 2 Engagements donnés : 2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés 2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente 2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus 2d Autres engagements donnés	683	676
3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	27 282	24 703
 4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution 5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance 6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers 		

Montants en K€

6. Etat C1 – Résultat technique par contrats

	DESIGNATION DES CATEGORIES	Contrats de capitalisation à primes unique (ou versements libres)	Contrats de capitalisation à primes périodiques	Contrats individuel d' assurance temporaire décès	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libres)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime périodiques	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès
L1	Primes et accessoires émis.			1 439	17		3 285
L2	Annulations Primes à émettre nettes de primes à annuler :			33			133
L3	+ au 31122021			73			778
L4	+ au 31122020			36			732
L5	SOUS TOTAL : PRIMES NETTES			1 442	17		3 197
L10	Sinistres et capitaux payés		146	188			1 515
L11	Versements périodiques de rentes payés			13			215
L12	Rachat payés				128		
L13	Frais de gestion des sinistres		-1	7	4		72
L14	Provisions pour sinistres à payer : + au 31122021			92			1 750
L15	+ au 31122020.		193	58			1 111
L16	Intérêts techniques inclus dans l'exercice dans les prestations						
	payées ou provisionnées						
L17	Participations aux bénéfices incorporées dans l'exercice dans les prestations payées ou provisionnées						
L18	SOUS TOTAL : CHARGES DES PRESTATIONS		-49	242	132		2 442
	Provisions d'assurance vie :			4.000	4 405		7.040
L20 L21	+ au 31122021 + au 31122020			1 869 2 004	1 435 1 559		7 040 6 277
L22	Intérêts techniques incorporés dans l'exercice aux provisions			2 004	1 000		0 211
	d'assurance vie						
L23	Ajustement sur opérations à capital variable						
L24	Participations aux bénéfices incorporées dans l'exercice aux provisions d'assurance vie				14		
	Autres provisions techniques :				14		
L25	+ au 31122021						
L26	+ au 31122020						
L27	SOUS TOTAL : CHARGES DE PROVISIONS			-135	-137		763
L30	Participations aux bénéfices				14		
L40	Frais d'acquisition			511	1		476
L41	Frais d'administration et autres charges techniques nets			-62	-1		-139
L42 L43	Subventions d'exploitation reçues Produits des placements nets de charges		3	37	36		122
L43	Intérêts techniques nets de cessions		3	37	30		122
L45	SOUS TOTAL: PRODUITS FINANCIERS NETS		3	37	36		122
L50	Primes cédées aux réassureurs			1 317			3 083
L51	Part des réassureurs dans les prestations payées			196			1 639
	Part des réassureurs dans les provisions techniques, autres						
	que les provisions pour participation aux bénéfices :			4.040			7.050
L52 L53	+ au 31122021 + au 31122020.			1 916 2 014			7 356 6 055
L53	Part des réassureurs dans les participations aux résultats			2014			0 055
	incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques						
L55	Parts des réassureurs dans les participations aux bénéfices						
L56 L57	Commissions reçues des réassureurs SOUS TOTAL : CHARGES DE LA REASSURANCE			434 785			357 -214
L3/	SOUS TOTAL . CHARGES DE LA REASSURANCE			7 00			-214
L60	RESULTAT TECHNIQUES		51	137	44		-7
l	Provisions pour participation aux bénéfices :						
L70	+ au 31122021						
L71	+ au 31122020 Part des réassureurs dans les provisions pour participation aux						
	bénéfices :						
L72	+ au 31122021						
L73	+ au 31122020						

DESIGNATION DES CATEGORIES	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	Contrats en unités de compte à prime unique (ou versements libres)	Contrats en unités de compte à prime périodiques	Contrats collectifs relevant de l'article L 441-1 du code des assurances	Dommages corporels (contrats individuels)	Dommages corporels (contrats collectifs)	AFFAIRES DIRECTES EN FRANCE	Acceptations par un établissement en France	TOTAL GENERAL
L1 Primes et accessoires émis L2 Annulations	1075 91	1			55	7455 218			13327 475
Primes à émettre nettes de primes à annuler :	91					210	4/3		4/3
L3 + au 31/12/2021	-98					1336	2089		2089
L4 + au 31/12/2020	-31					1088	1825	i	1825
L5 SOUS TOTAL : PRIMES NETTES	917	1			55	7484	13113		13113
L10 Sinistres et capitaux payés	1321				4	3573	6747		6747
L11 Versements périodiques de rentes payés						1236			1464
L12 Rachat payés		37					165		165
L13 Frais de gestion des sinistres	40	1				153	276		276
Provisions pour sinistres à payer : L14 + au 31/12/2021	17				190	21900	23949		23949
L15 + au 31/12/2020	13				224	20749			22348
L16 Intérêts techniques inclus dans l'exercice dans les prestations payées ou provisionnées						20. 10	220.10		220.0
L17 Participations aux bénéfices incorporées dans l'exercice dans									
les prestations payées ou provisionnées L18 SOUS TOTAL : CHARGES DES PRESTATIONS	1366	38			-30	6114	10255		10255
Provisions d'assurance vie :									
L20 + au 31/12/2021	12915	90					23349		23349
L21 + au 31/12/2020 L22 Intérêts techniques incorporés dans l'exercice aux provisions	13404	102					23346		23346
d'assurance vie L23 Ajustement sur opérations à capital variable		24					24		24
L24 Participations aux bénéfices incorporées dans l'exercice aux provisions d'assurance vie	207						221		221
Autres provisions techniques : L25 + au 31/12/2021	5						5		5
L26 + au 31/12/2020 L27 SOUS TOTAL : CHARGES DE PROVISIONS	5 -695	-36					- 240		- 240
L30 Participations aux bénéfices	406					-46	374		374
L40 Frais d'acquisition	81				15	2042	3126	i	3126
L41 Frais d'administration et autres charges techniques nets L42 Subventions d'exploitation reçues	-43				-2	-319	-566		-566
L43 Produits des placements nets de charges L44 Intérêts techniques nets de cessions	193	1			1	99	492		492
L45 SOUS TOTAL : PRODUITS FINANCIERS NETS	193	1			1	99	492		492
L50 Primes cédées aux réassureurs					53	7111	11564		11564
L51 Part des réassureurs dans les prestations payées Part des réassureurs dans les provisions techniques, autres					4	4581	6420		6420
que les provisions pour participation aux bénéfices : L52 + au 31/12/2021					182				30215
L53 + au 31/12/2020 L54 Part des réassureurs dans les participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux					216				27968
provisions techniques L55 Parts des réassureurs dans les participations aux bénéfices						44	44		44
L56 Commissions reçues des réassureurs L57 SOUS TOTAL : CHARGES DE LA REASSURANCE					12 70				2704 236
L60 RESULTAT TECHNIQUES	-5	1			4	198	423		423
Provisions pour participation aux bénéfices :	0050					000	2005		2005
L70 + au 31/12/2021 L71 + au 31/12/2020 Part des réassureurs dans les provisions pour participation aux	2653 2454					632 678			3285 3132
bénéfices :						000	000		000
L72 + au 31/12/2021 L73 + au 31/12/2020			<u> </u>			600 644			600 644

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

ACTE VIE

EXERCICE 2021

Domaine d'activité de la société

Forme Juridique : Société d'assurance au capital de 6 097 960,69 € Activité : Société d'assurance vie et de capitalisation

Risques Assurés : Toutes garanties d'assurance vie-décès et de capitalisation (branches 20 et 24)

2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice s'est déroulé dans un contexte de crises sanitaire et financière liées à la pandémie de COVID-19.

2.1 Le maintien du télétravail

La situation de pandémie née en 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 avec 3 vagues successives (mars, juillet, novembre). Celle de mars s'est accompagnée d'un troisième confinement général durant tout le mois d'avril ainsi que de couvre-feux.

Le télétravail est resté privilégié pour les emplois le permettant.

2.2 L'accompagnement des courtiers et clients

En 2020, ACTE vie, en sa qualité de membre de la Fédération Française de l'Assurance (France Assureurs depuis 2021), a mis en œuvre les engagements pris par l'ensemble des assureurs adhérents et a en outre fait bénéficier ses clients de mesures concertées au sein de la SGAM btp.

Durant l'état d'urgence sanitaire de 2020 et ses différentes phases, ACTE vie avait appliqué un certain nombre de mesures d'accompagnement:

- ✓ Adaptation des garanties d'assurance ;
- ✓ Suspension des procédures de recouvrement ;
- ✓ Non majoration des cotisations d'assurance en cas de non déclaration des assiettes en 2020 ;

Compte tenu des mesures décrites, ACTE vie n'a pas noté de manque à gagner supplémentaire du fait de cette absence de majoration ni en 2020, ni en 2021.

3. Principes et méthodes comptables

3.1 Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles édictées par le Code de Commerce et des principes généraux relatifs à l'établissement des comptes : principe de prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices. Les exceptions et dérogations à ces principes et règles sont exposées et commentées ci-après pour autant qu'elles soient d'importance significative.

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le règlement ANC 2015-11, intégrant les modifications apportées par les règlements ultérieurs et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

3.2 Dérogations aux principes comptables et changements de présentation

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été utilisée et aucun changement n'est intervenu dans la présentation des comptes.

3.3 Description des méthodes comptables

Postes du bilan

3.3.1 Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

3.3.1.1 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés si leur valeur d'usage est inférieure.

3.3.1.2 Valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenus fixes sont enregistrées à leur prix d'acquisition, net des revenus courus lors de l'achat. Pour les titres amortissables, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement, conformément à l'article R 343-9 du Code des Assurances.

En fin d'exercice, la valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenus fixes correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale. Dans la mesure où la société a l'intention et la capacité de détenir, jusqu'à leur date de remboursement, les valeurs mobilières à revenus fixes, les moins-values éventuelles résultant de la comparaison de leur valeur nette comptable, diminuées ou majorées de l'amortissement des surcotes/décotes avec leur valeur de réalisation, ne font pas l'objet de dépréciation. Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Aucune provision pour dépréciation durable n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

3.3.1.3 Actions et autres titres à revenu variable

Les actions et autres titres à revenus variables sont inscrits à leur prix d'achat, hors revenus courus. Leur valeur de réalisation en fin d'exercice est déterminée selon les règles définies à l'article R343-10 du Code des Assurances et correspond :

- √ Pour les valeurs mobilières cotées et titres de toute nature, au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- ✓ Pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et les parts de fonds communs de placement (FCP), au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire ;
- ✓ Pour les titres non cotés, à leur valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

En cas de moins-value de chaque ligne d'actif relevant de l'article R343-10 pour un montant supérieur à 20% sur 6 mois consécutifs, une valeur recouvrable est déterminée et une provision pour dépréciation durable est constatée pour l'écart entre la valeur brute du titre et cette valeur recouvrable Le montant des PDD est entièrement recalculé à chaque inventaire.

La provision pour dépréciation durable s'élève à 241 K€ contre 112 K€ 2020.

3.3.1.4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes

Conformément à l'article R 343-13 du Code des Assurances, ces placements sont inscrits à l'actif pour leur valeur de réalisation.

Les ajustements qui résultent de l'écart entre la valeur globale de ces placements inscrite au bilan et leur valeur de réalisation sont comptabilisées au compte de résultat sur la ligne « Ajustements ACAV (plus ou moins-values) ».

3.3.1.5 Instruments financiers à terme

La société n'a pas eu recours aux instruments financiers à terme au cours de l'exercice.

3.3.1.6 Prise et mise en pension de titres

Aucune opération de mise en pensions de titres n'a été réalisée au cours de l'exercice.

3.3.2 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.3 Autres actifs

Les actifs d'exploitation sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis selon les modes et les durées suivants :

Immobilisations incorporelles		Immobilisations corporelles		
Logiciels micro-informatiques	1 an linéaire	Agencements, aménagements	10 ans linéaire	
Logiciels informatiques	3 ans linéaire	Installations techniques	5 ans linéaire	
		Mobilier	7 ans linéaire	
		Matériel de bureau 5 ans li		
		Matériel micro-informatique 2 ans liné		

3.3.4 Comptes de régularisations

Les différences sur le prix de remboursement des titres à revenu fixe sont présentées dans les comptes de régularisation.

3.3.5 Réserve de capitalisation

Les entreprises françaises d'assurance sont tenues de constituer dans leurs comptes sociaux une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligataires, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, est alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce types d'actifs.

La loi de finance 2011 avait instauré une taxe exceptionnelle au taux de 10% sur les sommes mises en réserve en franchise d'impôt par les entreprises d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2010. En contrepartie, les reprises ultérieures de sommes ayant subi cette imposition ne sont pas taxées. De plus, les sommes dotées ou reprises postérieurement au 1^{er} janvier 2010 sur la réserve de capitalisation sont désormais immédiatement taxables ou déductibles du résultat imposable.

La charge ou le produit théorique d'impôt lié à la non prise en compte, dans le résultat imposable, des versements ou prélèvements donne lieu à respectivement à une reprise ou une dotation non technique à la réserve de capitalisation, pour un montant équivalent. Cette ou cette dotation contribue au résultant non technique de l'entreprise. Aucune dotation ou reprise n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

3.3.6 Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées au brut de la réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

3.3.6.1 Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres correspondent aux capitaux échus et aux sinistres survenus et non payés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non.

Les sinistres dommages corporels en cours de service de prestations (indemnités journalières) et survenus mais non déclarés (IBNR) font l'objet de Provisions de maintien en incapacité et de passage en invalidité. Les barèmes établis par le Bureau Commun des Assurances Collectives (BCAC) sont utilisés tout en tenant compte des spécificités techniques et statistiques du portefeuille de la société. Les tables d'expérience du BCAC utilisées sont celles homologuées et modifiées par l'arrêté du 24 décembre 2010, au taux d'actualisation de 0.00%.

3.3.6.2 Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats en unités monétaires (Euros) correspondent à la différence entre la valeur actuelle des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré, compte tenu de leur probabilité de versement.

Les provisions mathématiques sont calculées par références aux tables homologuées établies sur la base de données publiées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Les provisions pour risques en cours PRC s'appliquent aux contrats emprunteurs.

Les autres provisions s'appliquent aux contrats de prévoyance collective.

- ✓ Pour le calcul des PRC décès et PRC incapacité invalidité :
 - o Table de mortalité TH00-02 sans abattement (taux technique de 000%)
- ✓ Pour le calcul des Provisions pour garanties incapacité-invalidité :
 - o Tables produites par le BCAC (maintien en incapacité, passage de l'incapacité vers l'invalidité et maintien en invalidité)
- ✓ Par le calcul des Provisions Maintien des garanties décès :
 - Table de mortalité TH00-02 sans abattement à défaut de table d'expérience et par simplification.
 Celle-ci conduirait à une insuffisance de provisionnement estimée à partir de tables d'expérience externes à 690 K€, soit un impact net (avant impôt) de 34,5 K€ après application du traité de réassurance.

3.3.6.3 Provisions pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices correspond à la part des assurés dans le résultat technique et financier. L'attribution aux assurés s'effectue généralement par incorporation aux provisions mathématiques.

3.3.6.4 Provisions pour égalisation

Ce sont des provisions destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance contre le risque décès ou contre le risque dommages corporels, que celui-ci soit une garantie principale ou complémentaire.

Le calcul de la provision est fait contrat par contrat ou par ensemble de contrats présentant des caractéristiques semblables.

3.3.6.5 Provisions techniques des contrats en unités de comptes

Ce sont des provisions mathématiques qui sont réévaluées en fin d'exercice en fonction de la valeur de réalisation des unités de comptes.

3.3.6.6 Autres provisions techniques

Conformément à l'article R343-5 du code des assurances, lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes, a une valeur de réalisation inférieure à la valeur globale de ces placements inscrite au bilan, l'écart constaté entre ces deux évaluations est enregistré au passif du bilan en « Provisions pour risques d'exigibilité des engagements techniques » inclus dans la ligne « Autres provisions techniques ».

Les actifs de la poche R343-10 étant en situation de plus-value latente à la clôture de l'exercice, aucune PRE n'a été constatée par la société au titre de cet exercice.

Les contrats collectifs font l'objet d'une provision au fonds de participation ou de régularisation selon la nature des contrats.

3.3.6.7 Provision globale de gestion

Il s'agit d'une provision destinée à couvrir les charges de gestion future non couvertes par ailleurs L'analyse dans la société est faite pour chaque ensemble homogène de contrats.

Elle relève du principe de prudence selon lequel les pertes futures doivent être prises en compte dès lors qu'elles sont connues et qu'elles peuvent être estimées.

Elle est déterminée pour le produit LIR dans les conditions suivantes :

Il est établi, au titre de chacun des exercices clos pendant la durée de ceux-ci, un compte prévisionnel de charges et de produits futurs de gestion. Pour l'établissement de ce compte prévisionnel, sont pris en compte :

- ✓ Les produits correspondant aux chargements sur primes pour les primes périodiques, aux produits financiers disponibles après prise en compte des charges techniques et financières découlant de la réglementation et des clauses contractuelles. Les produits financiers sont calculés en appliquant le taux de rendement, ci-après défini, au moyen des provisions mathématiques de l'exercice. Ce taux de rendement est calculé, au titre de chaque exercice, sur la base :
 - d'une part, du rendement hors plus-values des obligations et titres assimilés en portefeuille et présumés détenus jusqu'à leur échéance et, pour le réemploi des coupons et des obligations à échoir pendant les cinq premières années suivant l'exercice considéré, de 75 % du taux moyen semestriel des emprunts d'Etat, et, au-delà, de 60 % du taux moyen semestriel des emprunts d'Etat;

- d'autre part, pour les autres actifs, de 70 % du rendement hors plus-values du portefeuille obligataire constaté en moyenne sur l'exercice considéré et les deux exercices précédents.
- ✓ Les charges correspondant aux frais d'administration, aux frais de gestion des sinistres et aux frais internes et externes de gestion des placements retenus pour l'évaluation de produits, dans la limite des charges moyennes unitaires observées au titre de l'exercice considéré et des deux exercices précédents.

Le taux estimé des rachats totaux ou partiels et des réductions ne pourra excéder 80 % de la moyenne des sorties anticipées de contrats constatées sur les deux derniers exercices clos et sur l'exercice en cours.

Le montant de la provision est égal à la valeur actuelle des charges de gestion futures diminuée de la valeur actuelle des ressources futures issues des contrats, telle que définie ci-dessus. Le taux d'actualisation est, pour chaque exercice, le même que celui retenu pour le taux de rendement précédemment défini.

La provision globale de gestion comptabilisée au 31/12/2021 s'élève à 2 447 K€.

Postes du compte de résultat

3.3.7 Primes

Les primes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations et de ristournes, et à la variation de provisions pour primes à émettre pour la part acquise à l'exercice. Les flux DSN sont utilisés dans le processus d'émission des primes de prévoyance collective .

3.3.8 Sinistres

Les prestations et frais payés correspondent aux capitaux échus et aux sinistres réglés durant l'exercice. Les charges de provisions de sinistres enregistrent les variations de provisions de sinistres décrites ci-dessus.

3.3.9 Produits et charges des placements

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers courus de l'exercice, ainsi que les dividendes acquis de l'exercice.

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode « premier entré/premier sorti » (FIFO). Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont enregistrées au compte de résultat de l'année de cession .

En ce qui concerne les obligations et les autres valeurs à revenus fixes, la partie du profit ou de la perte correspondant à la différence entre le produit de leur vente et leur valeur actuelle est différée et inscrite directement dans les capitaux propres dans le poste "Réserve de capitalisation" et dans la limite des réserves précédemment constituées. Cette réserve figure au poste « Autres réserves » des capitaux propres.

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties (allocation des produits financiers) : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans la partie « opérations techniques » et ceux issus des capitaux propres sont placés dans la partie « opérations non techniques ».

3.3.10 Charges

ACTE vie adhère au Groupement d'intérêt économique GIE CAMACTE qui rassemble les moyens administratifs du Groupe CAMACTE. Les charges nettes de produits du GIE CAMACTE sont affectées aux adhérentes.

Les charges sont comptabilisées par nature puis classées par destination selon les méthodes suivantes :

- ✓ Comptabilisation initiale en charges par nature dans les comptes de la classe 9, puis analyse de la destination de ces charges et transfert en comptes de la classe 6;
- ✓ Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables par destination, la société utilise des clés de ventilation basées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés Les principales clés sont fondées sur les effectifs, le temps passé, le chiffre d'affaires, les prestations réglées.

La répartition des frais en fonction de leur destination s'effectue selon deux modalités :

- √ Affectation directe par entités de gestion (services sinistres, commerciaux, production...);
- Affectation après ventilation pour les frais indirects correspondant notamment aux services fonctionnels.

In fine, les charges sont donc présentées dans le compte de résultat dans : les frais internes de sinistres, les frais d'acquisition, les frais d'administration, les autres charges techniques, et les frais internes de gestion des placements.

3.3.11 Autres produits techniques

Ils correspondent aux commissions de distribution .

3.3.12 Opérations de réassurance

3.3.12.1 Acceptations

La réassurance acceptée est comptabilisée traité par traité sur la base des informations transmises par les cédantes ou estimées. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés le cas échéant de compléments sur la base des tendances des marchés ou de l'expérience.

Les dépôts en espèces auprès des entreprises cédantes sont inscrits en placements.

ACTE vie n'a pas d'opération d'acceptation dans ses comptes.

3.3.12.2 Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

Les dépôts en espèces reçus des cessionnaires sont inscrits en dettes au bilan.

Les titres remis en nantissement des réassureurs sont inscrits hors bilan et évalués au cours de bourse à la date de clôture.

Postes de hors bilan

3.3.13 Engagements reçus et donnés

La Société a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Les engagements les plus significatifs concernent les titres remis en nantissement des réassureurs qui sont évalués au dernier cours coté et la subvention accordée par la CAM btp avec clause de retour à meilleure fortune.

3.3.14 Engagements sociaux

La possibilité de comptabiliser les engagements de retraite (IFC) n'a pas été utilisée. Ces engagements s'élèvent à 137 K€. La société a souscrit un contrat d'assurance en capitalisation qui couvre les indemnités de départ à la retraite dans la limite de l'épargne disponible. L'engagement résiduel s'élève à 129 K€.

4. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au COVID-19, apparue début 2020 perdure en ce début d'année 2022.

En fin d'année, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'arrivée du variant Omicron, jugé plus contagieux par les spécialistes mais aussi moins dangereux que les précédents variants. De nouvelles mesures d'endiguement ont été mises en place en janvier (jauges, télétravail obligatoire, protocole spécifique dans les écoles, prolongation de la fermeture des discothèques, passe vaccinal, etc.). Les très nombreuses contaminations ont pu accroître l'absentéisme. Cette nouvelle zone de turbulences ne serait donc pas sans conséquences économiques mais celles-ci paraissent plutôt circonscrites et se révéleraient essentiellement temporaires, certaines restrictions étant d'ailleurs en train d'être levées. De fait, depuis deux ans, les effets économiques des vagues successives sont allés en s'amenuisant, grâce à l'adaptation des comportements et à la vaccination.

Malgré les confinements, la fermeture des bars, restaurants, lieux de culture et de spectacle, les couvre-feux et grâce aux mesures de soutien à l'économie prises par les pouvoirs publics, la France connaît un regain de croissance depuis mi 2021.

Les récents événements liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 vont sans doute avoir des impacts forts sur les économies européennes dont la France : augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, baisse des exportations vers ces deux pays, diminution du tourisme en provenance de Russie, etc. Les protagonistes, à l'heure de la rédaction de ce rapport, sont uniquement la Russie et l'Ukraine ; une absence d'extension du conflit armé à d'autres pays, notamment européens, est souhaitée par toute la communauté internationale.

COMPTES ANNUELS 2021 - ACTE VIE

Cet évènement n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31122021, dans la mesure où il est relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif à date.

La société surveille avec attention les éventuels effets négatifs de cette nouvelle crise sur ses activités et résultats et notamment :

- ✓ L'impact opérationnel sur ses affaires,
- ✓ Les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique notamment sur les affaires nouvelles et le chiffre d'affaires,
- ✓ Les variations de la valeur des actifs et des conditions financières (notamment les taux d'intérêt).

5. Informations relatives aux opérations inscrites au bilan

5.1 Etat récapitulatif des placements

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif) 1 PLACEMENTS IMMOBILIERS ET PLACEMENTS IMMOBILIERS EN COURS - dans l'OCDE - hors OCDE			
2 ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE AUTRES QUE LES PARTS D'OPCVM - dans l'OCDE - hors OCDE	46	46	111
	46	46	111
3 PARTS OPCVM (autres que celles visées en 4) - dans l'OCDE - hors OCDE	10 953	10 941	13 909
4 PARTS D'OPCVM DETENANT EXCLUSIVEMENT DES TITRES A REVENU FIXE - dans l'OCDE - hors OCDE	10 953	10 941	13 909
5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE - dans l'OCDE - hors OCDE	18 800	18 307	19 530
- dont titres mis en pension 6 PRETS HYPOTHECAIRES	18 800	18 307	19 530
- dans l'OCDE - hors OCDE			
7 AUTRES PRETS ET EFFETS ASSIMILES - dans l'OCDE - hors OCDE			
8 DEPOTS AUPRES DES ENTREPRISES CEDANTES - dans l'OCDE - hors OCDE			
9 DEPOTS (autres que ceux visés au 8) ET CAUTIONNEMENTS EN ESPECES ET AUTRES PLACEMENTS - dans l'OCDE - hors OCDE	2 500	2 500	2 500
10 ACTIFS REPRESENTATIFS DE CONTRATS EN UNITES DE COMPTES - PLACEMENTS IMMOBILIERS	2 500	2 500	2 500
- TITRES A REVENU VARIABLE AUTRES QUE DES PARTS D'OPCVM - OPCVM DETENANT EXCLUSIVEMENT DES TITRES A REVENU FIXE - AUTRES OPCVM	91	91	91
- OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE 11 ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES	91	91 27 282	91 27 282
TOTAL DES LIGNES 1 A 10	32 389	31 885	36 141
a) DONT: - PLACEMENTS EVALUES SELON R343-9 - PLACEMENTS EVALUES SELON R343-10 - PLACEMENTS EVALUES SELON R343-13	18 388 13 910 91	18 125 13 670 91	19 347 16 703 91
b) DONT: - valeurs affectables a la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous - valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés - valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution	29 843	29 340	33 529
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France - autres affectations ou sans affectation II - ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	2 546	2 546	2 611
	9 187	9 187	9 187
III - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE TOTAUX	41 575	41 072	45 327

a) Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions"

b) Montant des terrains et constructions :

⁻ immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement

⁻ autres immobilisations

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément à l'article R343-9

5.2 Participations et filiales

	Forme	Capitaux propres	Part détenue	Valeur nette comptable des titres	CA du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
FILIALES (> 50 % DE DETENTION) NEANT							
PARTICIPATIONS (ENTRE 10 % ET 50 % DE DETENTION) ACTE SERVICES	SA	763	14,75%	45	37	19	0

5.3 Mouvements et variations de l'actif immobilisé

Mouvements de l'actif immobilisé	Montant brut 01-01-2021	Augmentations	Diminutions	Montant brut 31-12-2021
Actifs incorporels				
Terrains et constructions				
Titres ent liées ou lien part	46			46
Bons, obligations cr/ent Liées ou LP				

Variation actif immobilisé	Amts exercice	Dotations prov Dépré Exercice	Reprises sur prov dépré exercice	Montant brut 31-12-2021	Amorts et prov dépré 31-12-2021	Montant net 31-12-2021	Montant net 31/12/2020
Actifs incorporels							
Terrains et constructions							
Titres ent liées ou lien part				46		46	46
Bons, oblig cr/ent Liées ou LP							
Autres placements		241	112	32 252	241	32 012	33 122
Placements en unité de compte				91		91	103
Créances espèce chez cédante							
TOTAUX		241	112	32 389	241	32 148	33 271

5.4 Créances et dettes ventilées selon leur durée

	2020		2021	
	Créances Dettes		Créances	Dettes
Durée résiduelle jusqu'à un an	3 924	13 082	5 601	15 254
Durée résiduelle de 1 an à 5 ans	3		3	
Durée résiduelle de plus de 5 ans				
TOTAL	3 927	13 082	5 604	15 254

5.5 Détail des créances et dettes d'opérations d'assurance et de réassurance

	20	20	2021		
	Solde débiteur	Solde créditeur	Solde débiteur	Solde créditeur	
Assurés (compte 402)	89	246	30	233	
Intermédiaires d'ass(compte 403)	4	461	3	587	
Coassureurs (compte 404)	0	9 185	0	9 333	
Réassureurs (compte 410)	84	1 979	96	3 657	
Cédantes (compte 411)	0	0	0	0	

5.6 Variations des capitaux propres et affectation du résultat

milliers d'euros	Au 31/12/2020	Affectation de résultat N-1	Mvts sur réserves de capitalisation	Mvts sur réserves et fonds	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2021
1a Capital social	6 098					6 098
1b Primes liées au capital social	0					0
1c Réserves de réévaluation	0					0
1d Autres réserves	1 884		0	1		1 885
1e Report à nouveau	2 468	726				3 194
1f Résultat de l'exercice	726	-726			427	427
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 177	0	0	1	427	11 604
DIVIDENDES VERSES DANS L'E	EXERCICE : 0 k€					

5.7 Composition de l'actionnariat

Le capital social de la société est composé de 40 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 152,45 €. Il n'y a pas eu d'opérations sur le capital social au cours de l'exercice Il n'y a pas d'obligations convertibles, de parts bénéficiaires ou de titres similaires. La société ne détient aucune action propre et n'a effectué aucune opération d'achat/vente au cours de l'exercice.

5.8 Détail des réserves

	2020	2021
Réserve de capitalisation	1 873	1 873
Réserve pour fonds de garanties	12	12
TOTAL	1 884	1 885

5.9 Détail des provisions pour risques et charges

	2020	Dotations	Reprises	2021
Provisions pour autres risques et charges	20			20
Provisions pour médaille du travail	30	29	30	29
TOTAL	50	29	30	49

5.10 Détail des provisions techniques

Libellés		2020		2021		
Libelles	BRUT	CEDEE	NET	BRUT	CEDEE	NET
Provisions d'assurance vie	23 244	7 907	15 337	23 260	8 505	14 755
Provisions pour sinistres (vie)	1 374	162	1 212	1 859	767	1 092
Provisions pour sinistres (dommages corporels)	20 973	19 898	1 075	22 090	20 943	1 147
Provision pour PB (vie)	2 454	0	2 454	2 653	0	2 653
Provision pour PB (dommages corporels)	678	644	34	632	600	32
Provision pour égalisation	5		5	5		5
Autres provisions techniques (vie)	0		0	0		0
Autres provisions techniques (dommages corporels)						
Provisions techniques des contrats en UC	102		102	90		90
TOTAL	48 831	28 612	20 219	50 589	30 815	19 773

5.11 Comptes de régularisation Actif / Passif

ACTIF	2020	2021
Actifs clause réserve de propriété		
Comptes de régularisation		
Intérêts acquis non échus	460	203
Loyers acquis non échus		
Frais d'acquisition reportés (Vie)	10	9
Frais d'acquisition reportés (non vie)		
Frais acquisition immeubles à répartir		
Autres charges à répartir		
Différence prix de remboursement à percevoir	49	40
Autres comptes de régularisation actif	104	106
Evaluations techniques de réassurance		
TOTAL DE REGULARISATION ACTIF	622	357
Produits à recevoir rattachés aux créances	98	103
Primes rbt emprunt non amortissable		
PASSIF	2020	2021
Comptes de régularisation		
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Amortissements diff prix remboursements	262	303
Report commissions reçues des réassureurs		
Autres comptes de régularisation passif		
Evaluations techniques de réassurance		
TOTAL DE REGULARISAT PASSIF	262	303
Charges à payer rattachées aux dettes	229	228
Provisions		
Provisions pour retraite		
Provisions pour impôts		
Autres provisions	50	49
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50	49

COMPTES ANNUELS 2021 - ACTE VIE

AVOIRS ET ENGAGEMENTS PAR DEVISES	2020				2021	
(convertis en K€)	ACTIF	PASSIF	ECARTS CONV	ACTIF	PASSIF	ECARTS CONV
Euro et monnaies zone Euro XEU	73 401	73 401		77 799	77 799	
Autres monnaies						
TOTAL	73 401	73 401		77 799	77 799	

5.12 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

AVOIRS ET CREANCES SUR DES ENTREPRISES DU		2020			2021	
GROUPE	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL
Capital souscrit non appelé Placements Actions, autres titres à revenu variable Obligations TCN, autres titres à revenu fixe Prêts Dépôts auprès d'établissements de crédit Autres placements Créances pour espèces chez les cédantes Placements contrats en unités de compte Parts des réassureurs dans provisions techniques Provisions pour primes non acquises (non vie) Provisions d'assurance vie Provisions pour sinistres (vie) Prov Part Bénef Et ristournes (vie) Prov Part Bénef Et ristournes (non-vie) Provisions pour égalisation Autres provisions techniques (vie) Autres provisions techniques (non-vie) Provisions des engagements en unités de compte Créances nées d'opérations de réassurance	46 46		46 46	46 46		46 46
Débiteurs divers Capital appelé non verse Comptes courants Intérêts et loyers acquis et non échus Autres comptes de régularisation - actif	1 802 1 848		1 802 1 848	3 117 3 162		3 117 3 162

		2020			2021	
DETTES ENVERS DES ENTREPRISES DU GROUPE	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL
Passifs subordonnés						
Provisions techniques brutes						
Provisions pour primes non acquises (non vie)						
Provisions d'assurance vie						
Provisions pour sinistres (vie)						
Provisions pour sinistres (non vie)						
Prov Part bénef Et ristournes (vie)						
Prov Part bénef Et ristournes (non-vie)						
Provisions pour égalisation						
Autres provisions techniques (vie)						
Autres provisions techniques (non-vie)						
Prov Engagements en unités de compte						
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs						
Dettes nées d'opérations d'assurance directe						
Envers les preneurs d'assurance						
Envers les intermédiaires d'assurance						
Envers les autres tiers						
Dettes nées d'opérations de réassurance						
Emprunts obligataires						
Dettes envers établissements de crédit			201			
Autres dettes	834		834	959		959
Comptes de régularisation - passif						
TOTAL	834		834	959		959

	2020			2021		
ENGAGEMENTS ENVERS LES ENTREPRISES DU GROUPE	Dirigeants	Entreprises liées	Lien de participation	Dirigeants	Entreprises liées	Lien de participation
Avals, cautions, garanties Actifs avec engagement de revente Autres engagements sur actifs ou revenus Autres engagements donnés Valeurs appart à institut prévoyance Autres val détenues pour compte tiers		534			534	

6. Informations relatives aux opérations inscrites au compte de résultat

6.1 Ventilation des primes émises

	2020	2021
L'ensemble des affaires directes souscrites concerne la France	10 328	12 852

6.2 Ventilation des charges de personnel et des commissions

	2020	2021
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires *	502	512
Charges sociales *	228	213
Autres *	20	22
Ventilation du GIE et du groupement de moyens	97	134
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	847	882
<u>COMMISSIONS</u>		
Commissions d'acquisition	1 204	2 048
Commissions d'acceptation	0	0
TOTAL COMMISSIONS	1 204	2 048

6.3 Détail des produits et charges exceptionnels et non techniques

		2020	2021
POSTE 7	Autres produits non techniques	1	1
POSTE 8	Autres charges non techniques	0	11
POSTE 9a	Produits exceptionnels	2	2
POSTE 9b	Charges exceptionnelles	17	0

6.4 Analyse des charges par nature et par destination

	2020	2021
DETAIL DES CHARGES PAR NATURE		
Achats et autres charges externes	394	430
Impôts, taxes et versements assimilés	104	106
Charges de personnel	847	882
Autres charges de gestion courante	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	20	23
TOTAL CHARGES PAR NATURE	1 365	1 441
DETAIL DES CHARGES PAR DESTINATION		
Charges des sinistres	243	277
Frais d'acquisition	1 048	1 092
Frais d'administration	27	27
Autres charges techniques	25	22
Autres charges de placement	24	23
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	1 365	1 441

6.5 Ventilation des produits et charges de placements

	2020				2021	
	Concernant entreprises liées	Autres rev & frais financiers	TOTAL	Concernant entreprises liées	Autres rev & frais financiers	TOTAL
Revenus des participations						
Revenus des placements immobiliers						
Revenus des autres placements		647	647		486	486
Autres revenus financiers						
TOTAL		647	647		486	486
Frais financiers		-13	-13		6	6
Autres produits des placements			518			531
Autres charges des placements			218			306

6.6 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	COURANT	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Résultat avant impôts	626	-32	594
Réintégration	4	34	38
Déduction	0	0	0
RESULTAT FISCAL AVANT REPORT DEFICITAIRE	630	2	633
Résultat imposable à :			
26,50%	630	2	633
Impôts sur les sociétés à :			
26,50%	167	1	168
Contribution additionnelle de 3,3%	0	0	0
IMPOT NET	167	1	168

6.7 Situation fiscale différée ou latente

	BASE	IMPOT
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
TOTAL ACCROISSEMENT DE LA DETTE D'IMPOT	0	0
	BASE	IMPOT
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
Participation des salariés	34	8
TOTAL ALLEGEMENT DE LA DETTE D'IMPOT	34	8

6.8 Provisions et PB d'assurance vie

VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE	2020	2021
Charges des provisions d'assurances vie	-885	-217
Intérêts techniques	0	0
PB incorporées directement	233	220
Utilisation de la provision pour PB		
Variations des cours de change (+ OU -)		
VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE	-653	3

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS	2020	2021
A- PARTICIPATION AUX RESULTATS TOTALE	146	573
A1 Part attribuée contrats (IT compris)	172	374
A2 Variation de la provision participation aux bénéfices	-26	200
B- PARTICIPATION AUX RESULTATS DES CONTRATS A331-3		
B1 Provisions mathématiques moyennes	27 746	27 427
B2 Montant minimal de la participation aux résultats	0	0
B3 Montant effectif de la participation aux résultats	181	620
B3A Participation attribuée contrats (IT compris)	207	420
B3B Variation provisions pour participation aux bénéfices	-26	200

7. Autres informations

7.1 Comptes contributifs

Les comptes de la société ACTE Vie entrent dans le périmètre de contribution du Groupe CAMACTE qui est combiné par la SGAM BTP. La CAM btp, société mère du Groupe CAMACTE détient 86,365% du capital d'ACTE Vie.

7.2 Informations sur le personnel

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	2020		2021	
	Personnel commercial	Autre personnel	Personnel commercial	Autre personnel
Direction				
Cadres	4	1	3	1
Non cadres		7		7
TOTAL DU PERSONNEL	4	8	3	8
TOTAL BOT ENGOTABLE	12		11	
MEMBRES DES ORGANES	d'administration	de direction ou de surveillance	d'administration	de direction ou de surveillance
Rémunérations allouées dans l'exercice				
Engagements de retraite (*)				
Avances et crédits pendant l'exercice				
Autres engagements pris				

^(*) A l'égard des membres ou des anciens membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

7.3 Informations sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes s'élève à : 32 K€.

7.4 Hors bilan

ENGAGEMENTS HORS BILAN	2020	2021
DONNES		
Engagements de restitution avec clause de retour à meilleure fortune	534	534
Indemnités de départ en retraite	131	137
Fonds de garantie des assurés	12	12
RECUS		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et retrocessionnaires	24 703	27 282



RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 juin 2022

PREMIÈRE RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AU DIRECTOIRE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et du rapport du Commissaire Aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés, qui se traduisent par un bénéfice de 426 537,14 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Directoire et au Commissaire aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU BENEFICE

L'assemblée générale approuve l'affectation du bénéfice de 426 537,14 euros au compte de report à nouveau, le portant ainsi à la somme créditrice de 3 620 808,57 euros.

TROISIÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'assemblée générale approuve le rapport sur le gouvernement d'entreprise qui lui a été présenté par le Conseil de Surveillance.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

OPÉRATIONS TRAITÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées à l'article L225-86 du code de commerce et statuant sur ce rapport en approuve les conclusions.

ACTE VIE

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 097 961 € 343 030 748 RCS Strasbourg Société régie par le Code des assurances Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Capitalisation Siège social

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE 14 AVENUE DE L'EUROPE 67300 SCHILTIGHEIM 03 88 37 69 00 assur@groupe-cam.com

Adresse postale: CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

CINQUIÈME RÉSOLUTION

DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du cabinet MAZARS-Strasbourg, commissaire aux comptes titulaire, dont le mandat avait été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 12 juin 2018 et arrivait à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

SIXIÈME RÉSOLUTION

DEMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du cabinet MAZARS-Paris, commissaire aux comptes suppléant, dont le mandat avait été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 12 juin 2018 et arrivait à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale nomme la société DELOITTE ET ASSOCIES en qualité de commissaire aux comptes jusqu'au terme du mandat du commissaire aux comptes démissionnaire, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de 2023.

DELOITTE ET ASSOCIES accepte son mandat.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procèsverbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2022 en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

ACTE VIE

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 097 961 € 343 030 748 RCS Strasbourg Société régie par le Code des assurances Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Capitalisation

www.groupe-cam.com

Siège social

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE 14 AVENUE DE L'EUROPE 67300 SCHILTIGHEIM 03 88 37 69 00 assur@groupe-cam.com

Adresse postale: CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX